Observatoires

BRANCHE PROFESSIONNELLE
COURTAGE D'ASSURANCES ET/OU REASSURANCES

PORTRAIT STATISTIQUE
ENTREPRISES ET SALARIÉS

Edition
2017

Comité Paritaire de Pilotage de l'Observatoire

Service Observatoires
AGEFOS PME Siège national
187, quai de Valmy
75010 PARIS

SOMMAIRE

1. Présentation des activités de la branche…….. 3
2. Objectif et méthodologie…….. 5
3. Synthèse…….. 8
4. Présentation générale de la branche…….. 12
5. Caractéristiques des salariés…….. 22
6. Typologie des contrats…….. 35
7. Annexes…….. 44

1 Présentation des activités de la branche

Activités de la branche
Présentation

Le champ conventionnel - **IDCC 2247**

Convention collective nationale des entreprises de courtage d'assurances et/ou de réassurances du 18 janvier 2002.

Champ d'application

Article 1. **«** La convention collective nationale du travail a pour objet de régler les rapports entre :

D'une part,

- Les employeurs, compris dans la nomenclature de l'INSEE sous le code NAF 67.2Z, et inscrits au registre du commerce avec la mention « Courtage d'assurances et/ou de réassurances » ;
- Les groupements d'intérêt économique (GIE), constitués exclusivement d'entreprises visées ci-dessus, ou contrôlées par elles, et ayant pour objet de faciliter, par la mise en œuvre de moyens techniques ou humains, l'exercice des activités de courtage d'assurances ou de réassurances que ces entreprises pratiquent ,

D'autre part,

- Le personnel de toutes catégories - appartenant à leurs services intérieurs ou extérieurs, au siège social ou à leurs succursales - lié à leur employeur par un contrat de travail.
- Elle s'applique aux employeurs et aux salariés exerçant sur le territoire français, y compris les départements d'outre-mer, ainsi qu'à ceux exerçant à l'étranger en détachement, et ce quel que soit le pays d'établissement de l'employeur. »

Les métiers

2 Objectifs et méthodologie

Objectifs et méthodologie

Objectifs

Ce document vise à analyser le profil des entreprises et des salariés de la branche professionnelle.

Cet éclairage statistique porte principalement sur les caractéristiques sociodémographiques des salariés (âge, sexe, PCS, …) et les conditions de travail (type de contrat, temps de travail, …). Il a pour ambition de livrer des indicateurs utiles à la réflexion emploi-formation de la Commission Paritaire Emploi formation (CPNE) de la branche.

Présentation de la source utilisée

Ce portrait statistique repose sur l'analyse des déclarations annuelles de données sociales (DADS) effectuées par les entreprises qui appliquent la convention collective de la branche professionnelle. Ces entreprises sont identifiées par leur IDCC (Identifiant De Convention Collective), le 2247.

Les données issues des DADS sont collectées auprès de l'Insee. Les dernières données portent sur l'année 2014. Ce délai d'environ 2 ans pour la mise à disposition des données s'explique par un important travail de vérification et mise en cohérence des données de la part de l'INSEE avant toute diffusion.

Ces données permettent l'analyse des emplois selon la nature de l'emploi, les caractéristiques du salarié et de l'entreprise employeur.

Au sein de cette base, le choix de l'indicateur « **poste** » a été retenu pour l'analyse des données DADS. A l'inverse des effectifs dits « salariés », **cet indicateur prend en compte l'ensemble des salariés ayant travaillé dans la branche professionnelle sur une année donnée, même pour une durée courte.**

A titre d'exemple pour un salarié ayant travaillé dans 3 entreprises différentes durant une année :

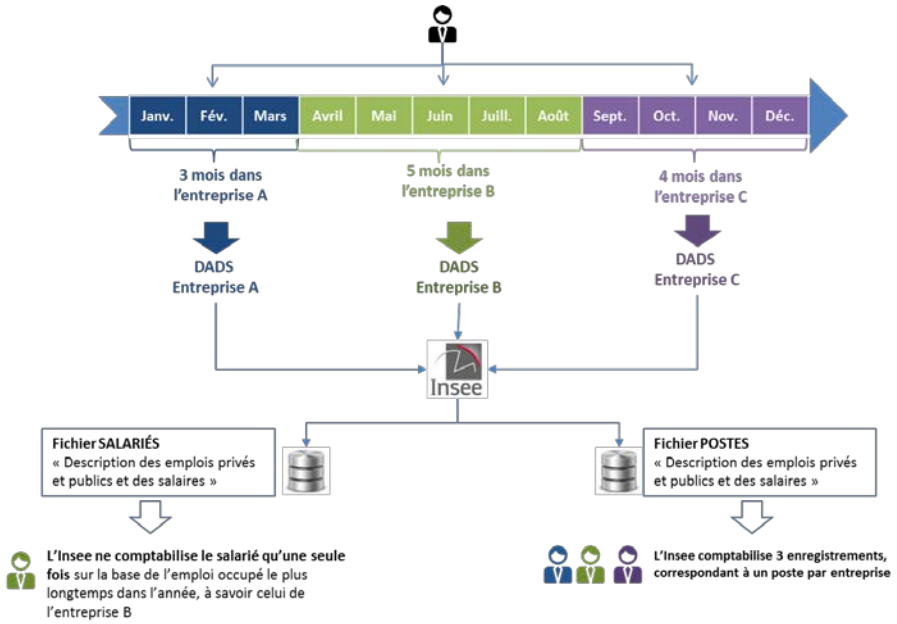

Objectifs et méthodologie

Méthodologique de traitement

Les sources statistiques permettent plusieurs logiques d'analyse. Dans le cadre de ce portrait, les critères suivants ont été retenus :

1. La variable ENTREPRISE

Le choix de la variable « Entreprise » a été retenue, au détriment de la variable « Etablissement ». De ce fait, pour les sièges sociaux, une seule structure est comptabilisée, même s'ils disposent de plusieurs établissements.

Par ailleurs, ils ne seront comptabilisés que sur une seule région (celle du siège social), même si des établissements sont implantés sur l'ensemble du territoire national.

Par contre, les emplois seront comptabilisés sur la base du lieu de travail du salarié, à savoir celui de l'établissement si une entreprises compte plusieurs établissements.

2. Une comparaison avec l'ensemble des entreprises en France et avec un secteur d'activités de référence

Les données traitées dans ce rapport sont systématiquement comparées avec :

- L'ensemble des secteurs d'activités (ou ensemble des entreprises en France).

Il s'agit de l'ensemble des secteurs d'activité, fonction publique incluse (d'Etat, Territoriale et hospitalière).

- Le secteur d'activités de référence.

Ce dernier est le secteur de la nomenclature agrégée (NA 2008) dans lequel se situent le nombre le plus élevé de salariés. En l'occurrence, des activités financières et d'assurance.

Composition du secteur de comparaison:

Activités financières et d'assurance

(les 10 principaux NAF)

code NAF	Intitulé
6420Z	Activités des sociétés holding
6622Z	Activités des agents et courtiers d'assurances
6619A	Supports juridiques de gestion de patrimoine mobilier
6619B	Autres activités auxiliaires de services financiers, hors assurance et caisses de retraite, n.c.a.
6630Z	Gestion de fonds
6419Z	Autres intermédiations monétaires
6430Z	Fonds de placement et entités financières similaires
6512Z	Autres assurances
6621Z	Évaluation des risques et dommages
6499Z	Autres activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite, n.c.a.
…	…

3 Synthèse

Synthèse

Présentation de la branche

Cette synthèse est interactive, cliquez sur le texte en **rouge** pour accéder à la diapositive correspondante

La branche du courtage d'assurances et/ou de réassurances était composée de **4 200 entreprises** en 2014.

Il s'agit **principalement de TPE (88 %)**. Cette part est légèrement supérieure à l'ensemble de l'économie en France (85 %).

La **répartition géographique des entreprises est proche de celle tous secteurs d'activité confondus, excepté pour la région Île-de-France** qui concentre une part importante des entreprises (31 % versus 20 % tous secteurs).

2,4 entreprises en France sur 1 000 sont dans la branche professionnelle. La proportion d'entreprises dans la branche est très élevée en Ile-de-France, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Auvergne-Rhône-Alpes (respectivement 3,7 ‰, 2,9 ‰ et 2,6 ‰).

Près de 9 entreprises sur 10 déclarent en activité principale « Activités des agents et courtiers d'assurances » (NAF 6622Z).

42 800 salariés ont travaillé dans la branche en 2014, soit une augmentation de près de 5 % par rapport à 2013.

Comme dans l'ensemble de l'économie, les salariés sont **fortement concentrés dans des entreprises de plus de 50 salariés** (59 % des salariés de la branche contre 55 % des salariés tous secteurs confondus).

La répartition géographique des salariés est également proche de celle de l'ensemble de l'économie, avec toutefois, comme pour les entreprises, une surpondération en Ile-de-France (39 % des salariés de la branche versus 24 % tous secteurs).

Globalement, **12 salariés sur 10 000 travaillent dans une entreprise de la branche.** La densité de salariés de la branche est plus élevée en Ile-de-France et en Centre Val de Loire (respectivement 2 ‰ et 1,8 ‰).

Le secteur des « Activités des agents et courtiers d'assurances » (NAF 6622Z) regroupe 88 % des effectifs de la branche.

Synthèse

Les caractéristiques des salariés

Cette synthèse est interactive, cliquez sur le texte en **rouge** pour accéder à la diapositive correspondante

La répartition par sexe au sein de la branche professionnelle du courtage d'assurances et/ou de réassurances est stable : **67 % des salariés sont des femmes** contre 53 % tous secteurs confondus.

Avec plus 45 % de salariés âgés de moins de 35 ans, les salariés de la branche sont **relativement jeunes** au regard de l'ensemble des actifs et du secteur des activités financières et d'assurance (38 %). Toutefois, on note un léger vieillissement de la population : la part des salariés de 45 ans et plus augmente légèrement, passant de 27 % en 2007 à 30 % en 2014.

A partir de la tranche d'âge des 25 à 29 ans, **la pyramide des âges a un profil pyramidal** : la proportion de salariés diminue avec l'avancée en âge. Contrairement à l'ensemble de l'économie, les métiers de la branche exigent, pour la plupart, des niveaux de diplômes plus élevés, d'où une entrée sur le marché du travail plus tardive.

Ce plus fort niveau de qualification ressort au niveau de l'analyse par Profession et catégorie socio-professionnelle (PCS) : **la part de cadre est élevée** (29 % contre 13 % tous secteurs confondus). Néanmoins, **la principale PCS est « employé »** avec plus d'un salarié sur 2 (55 % contre 43 % tous secteurs confondus).

Toutefois, la répartition des salariés par **PCS selon le sexe est différente** : les hommes sont majoritairement cadres (41 %) tandis que les femmes sont majoritairement employées (65 %).

Les contrats de travail au sein de la branche professionnelle sont **majoritairement des CDI** (80 %), tout comme dans le secteur des activités financières et d'assurance (82 %). Toutefois, on note une **diminution de la part des CDI** : 84 % de CDI en 2008 vs 80 % en 2014. En outre, **le type de contrat n'est pas lié au sexe**, la proportion de CDI est identique pour les hommes et les femmes.

Les contrats à temps complet sont majoritaires dans la branche (82 %). Cette proportion est proche de celle du secteur des activités financières et d'assurance (81 %), mais elle est plus élevée que dans l'ensemble de l'économie (69 %).

Les hommes sont plus fréquemment à temps complet que les femmes (87 % des hommes contre 79 % des femmes). Cependant, cet écart est à relativiser au regard de l'ensemble des secteurs d'activités où 78 % des hommes sont à temps complet contre 60 % des femmes.

Schéma synoptique

CARACTÉRISTIQUES DES ENTREPRISES

4 200 entreprises

employant des salariés,
dont **88 %** de TPE
(moins de 10 salariés),
qui regroupent **21 %**
des salariés

En France,

entreprises sur 10 000 sont
dans la branche professionnelle

87 % des entreprises déclarent en secteur d'activité principal ***Activités des agents et courtiers d'assurances NAF 6622Z***

CARACTÉRISTIQUES DES SALARIÉS

42 800 salariés
(sur l'année 2014)

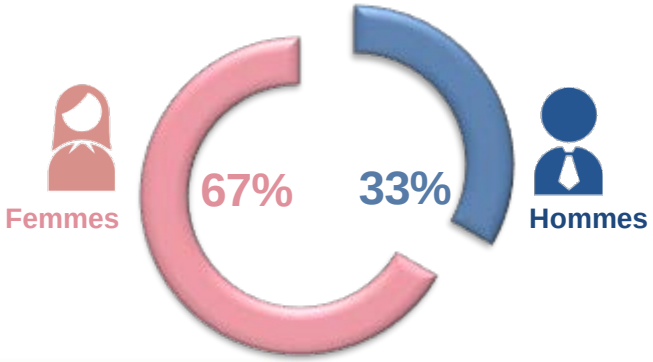

55 % des salariés
sont des employés

45 % des salariés
ont moins de 35 ans

des contrats
sont des CDI

des contrats
à temps complet

4 Présentation générale de la branche

Données de cadrage

Retour à la synthèse

Entreprises

Nombre d'entreprises	**4 200**
Nombre d'établissements	**5 700**

Salariés

Nombre de salariés	
au 31/12/2014	**38 900**
sur l'année 2014	**42 800**
sur l'année 2014 (en ETP*)	**35 500**
sur l'année 2014 (en nombre de postes*)	**52 800**
sur l'année 2014 (en nombre de postes non annexes*)	**49 100**

** Cf. définitions en page 58*

ETP : Equivalent Temps Plein - nombre total d´heures travaillées dans l´activité considérée divisé par la moyenne annuelle des heures travaillées dans des emplois à plein temps.

Source : INSEE – DADS 2014 Fichiers entreprises et postes – Traitements AGEFOS PME

Evolution du nombre de postes

Retour à la synthèse

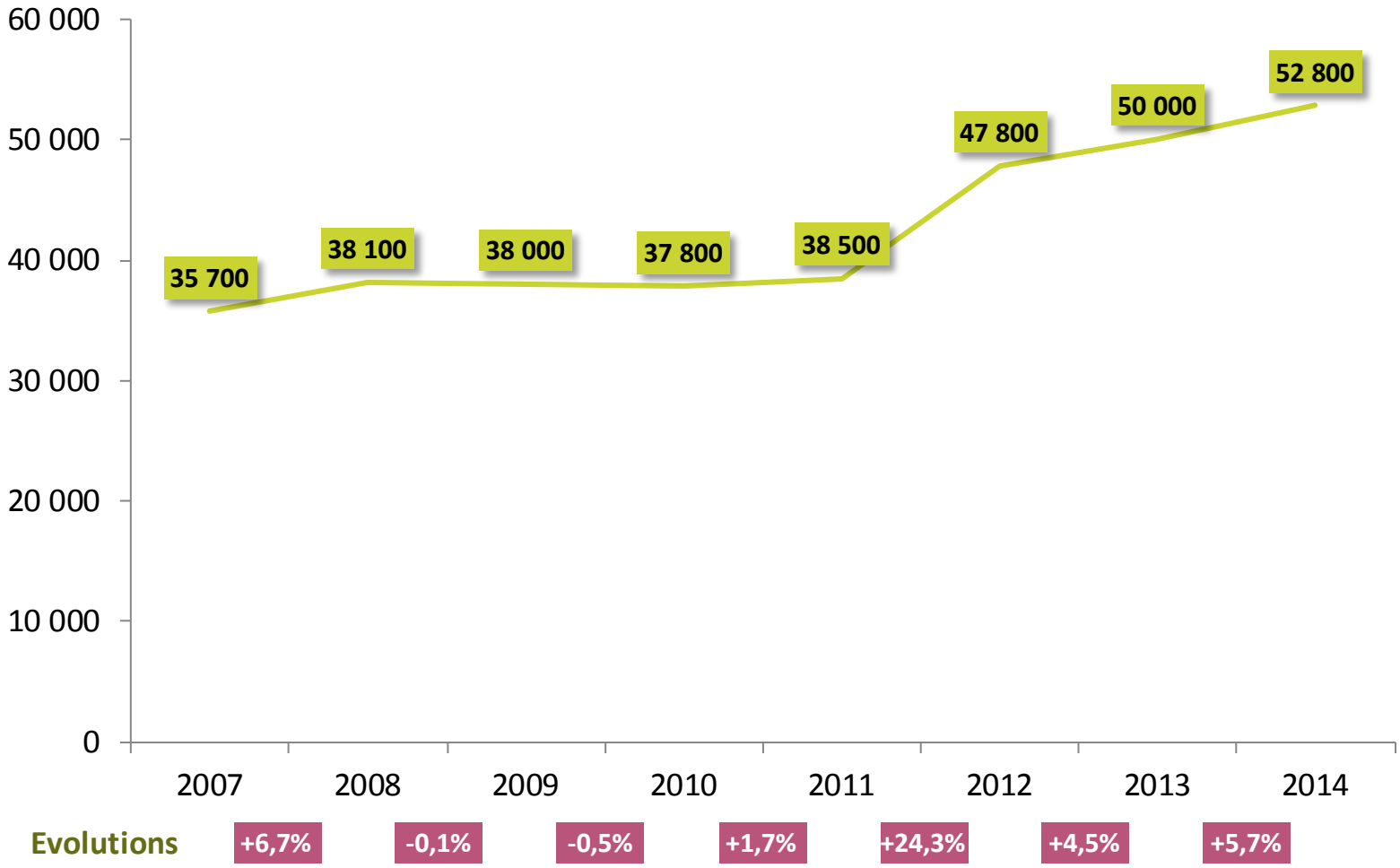

Source : INSEE – DADS 2010, 2011, 2012, 2013, 2014 Fichiers Postes et 2007-2008-2009 Fichiers postes 1 12ème – Traitements AGEFOS PME

Données de cadrage

Analyse des 5 principaux codes NAF représentés

Retour à la synthèse

Entreprises

Répartition des entreprises selon le code NAF

(en pourcentage d'entreprises)

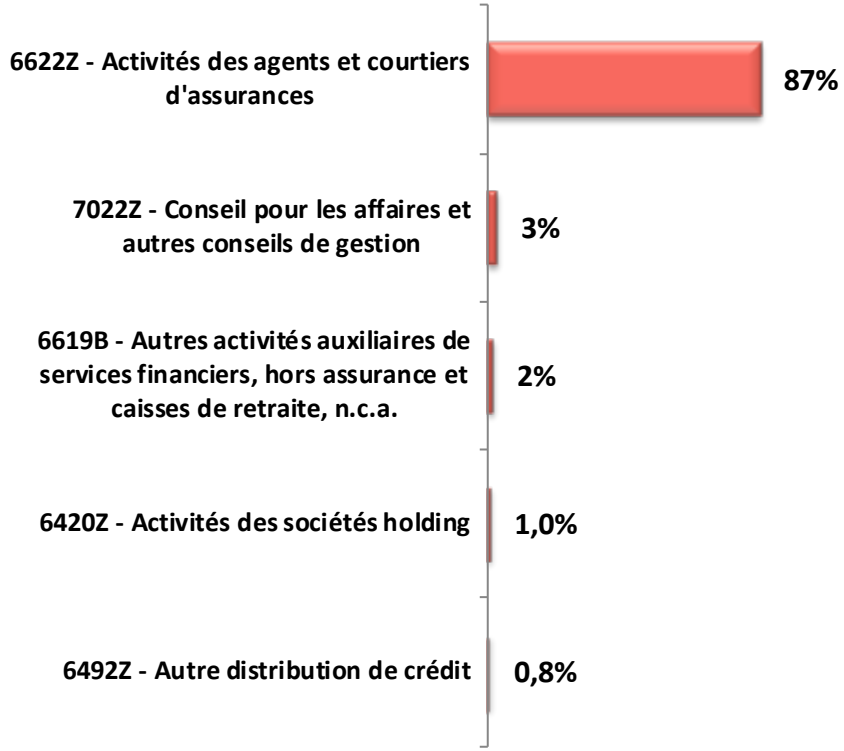

Salariés

Répartition des salariés selon le code NAF

(en pourcentage de salariés)

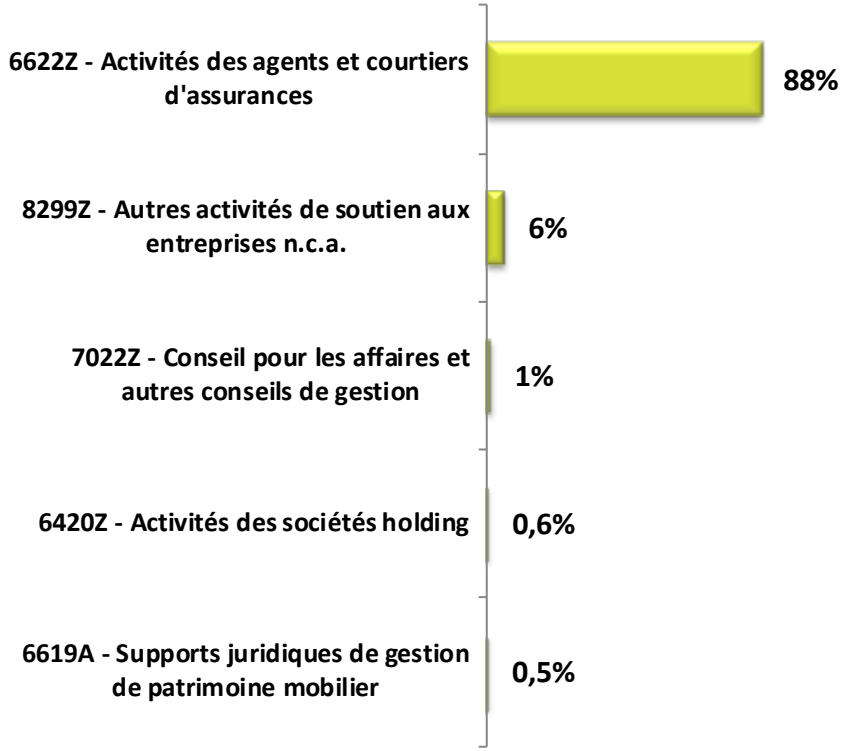

Source : INSEE – DADS 2014 Fichiers entreprises et postes – Traitements AGEFOS PME

Focus sur le code NAF **6622Z**

Analyse des conventions collectives présentes au sein du NAF

Retour à la synthèse

Entreprises

Répartition des entreprises selon la convention collective

(en pourcentage d'entreprises)

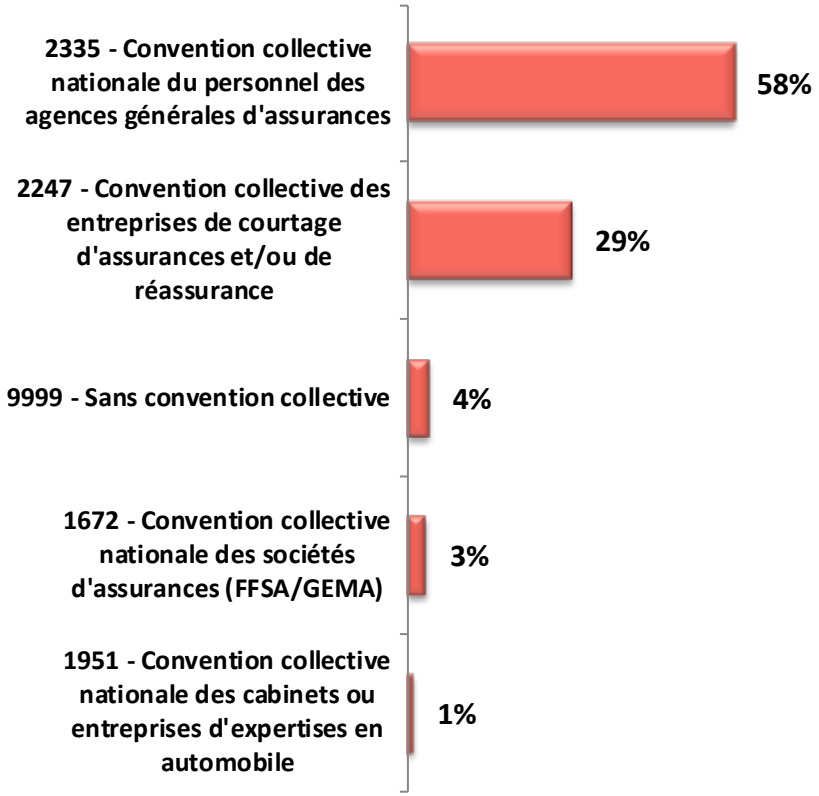

Salariés

Répartition des salariés selon la convention collective

(en pourcentage de salariés)

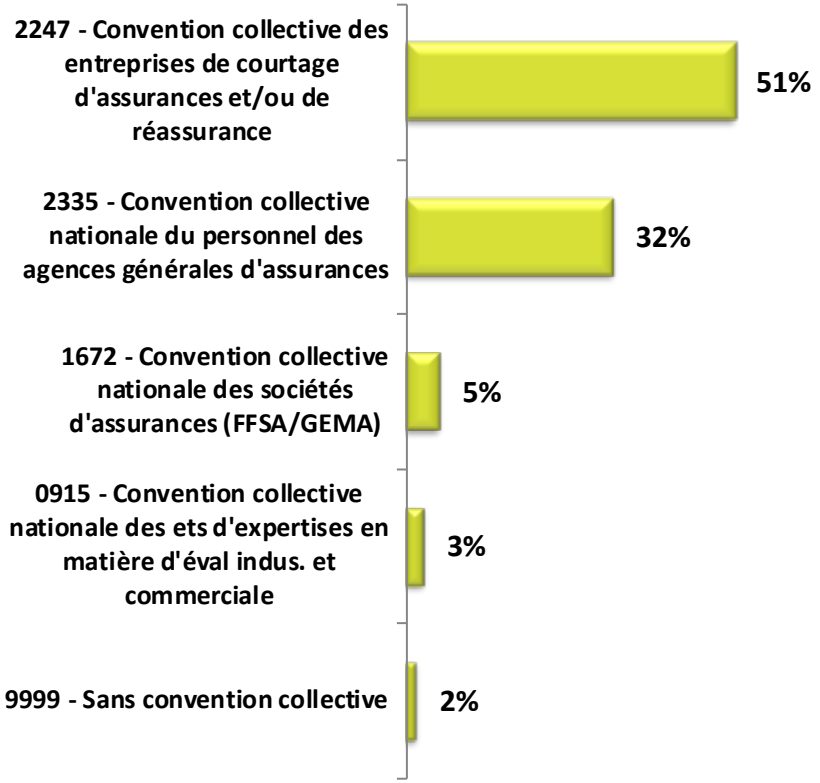

Source : INSEE – DADS 2014 Fichiers entreprises et postes – Traitements AGEFOS PME

Données de cadrage

Retour à la synthèse

Entreprises et salariés : Répartition selon la tranche d'effectifs

Entreprises

Répartition des entreprises selon leur taille
(en pourcentage de salariés)

Branche professionnelle

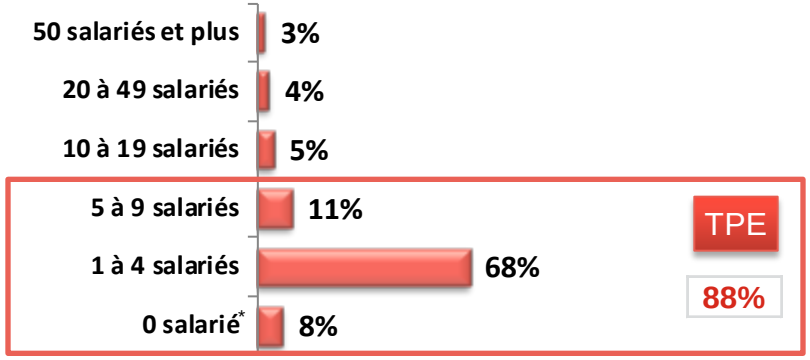

Tous secteurs confondus

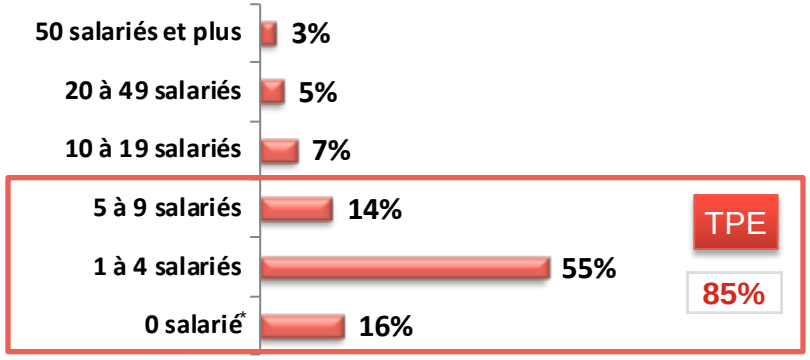

Salariés

Répartition des salariés selon la taille de l'entreprise
(en pourcentage de salariés)

Branche professionnelle

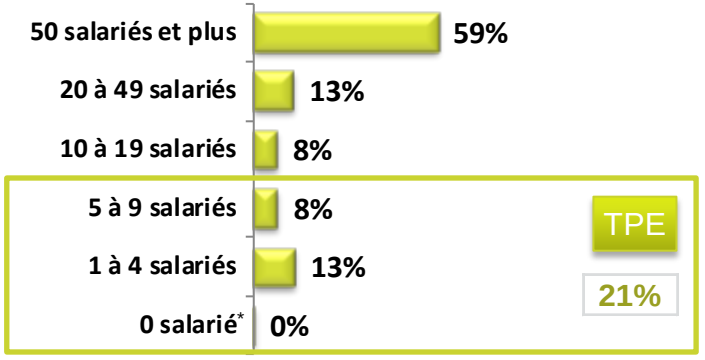

Tous secteurs confondus

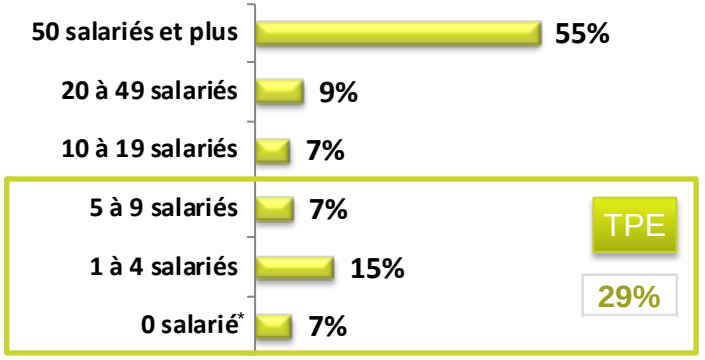

Source : INSEE – DADS 2014 Fichiers entreprises et postes – Traitements AGEFOS PME

* Entreprise ayant 0 salarié au 31/12 mais ayant employé au moins 1 salarié au cours de l'année

Données de cadrage sur les entreprises

Répartition géographique

Retour à la synthèse

Branche professionnelle

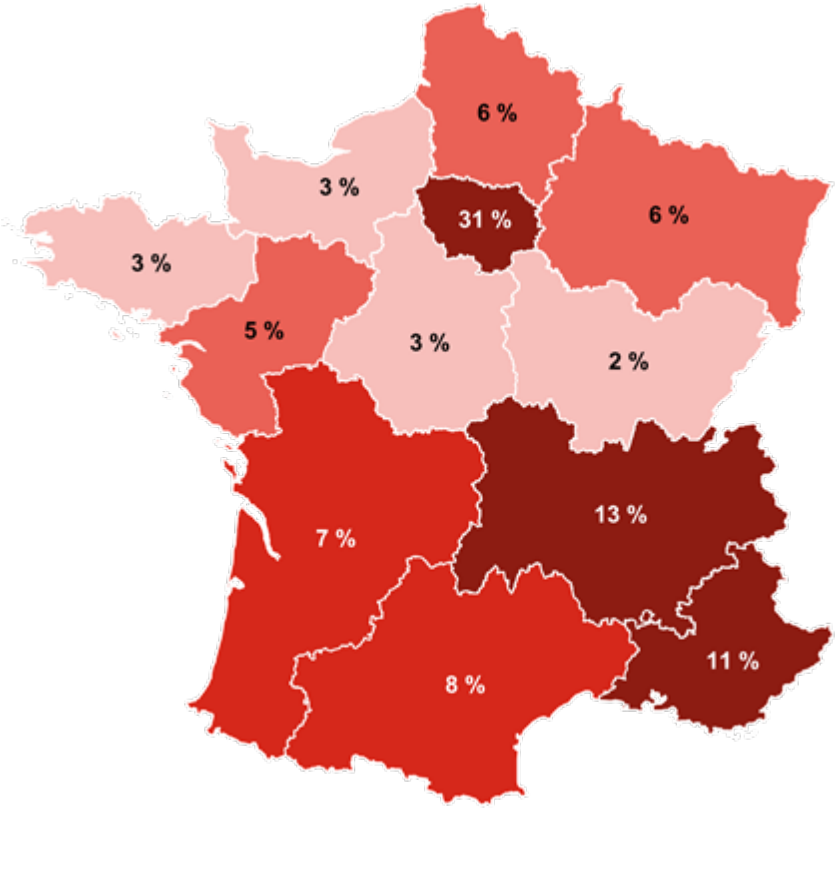

Tous secteurs confondus

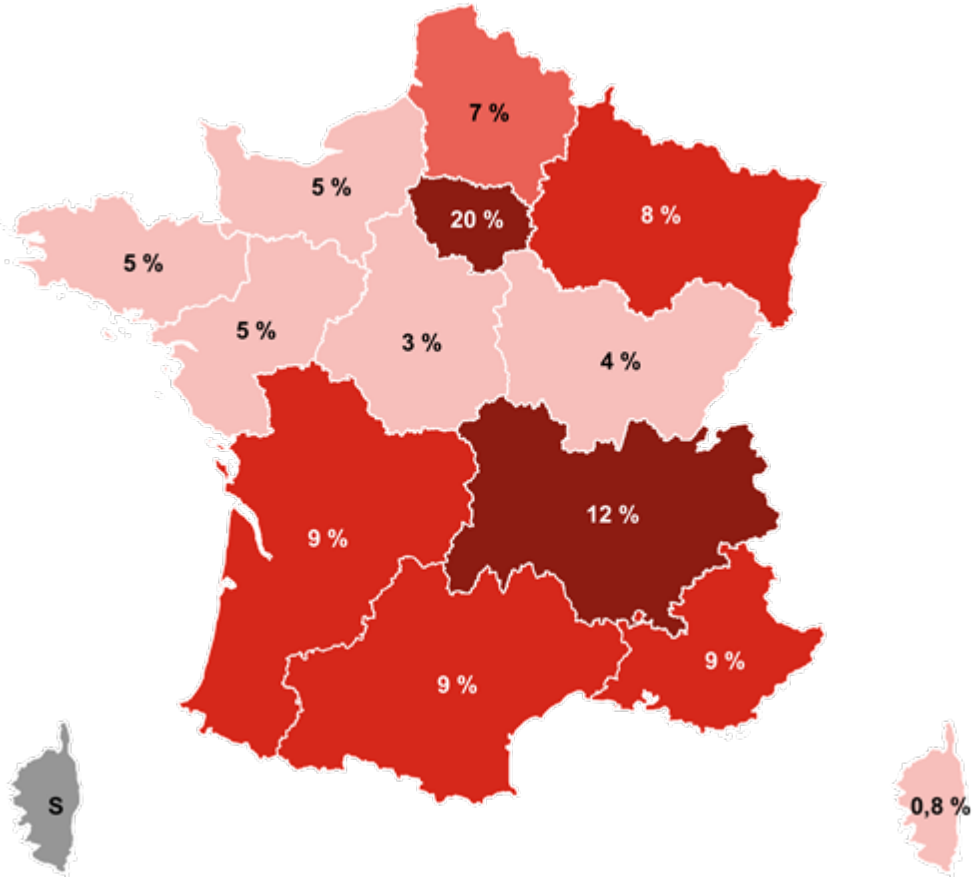

S Secret statistique

Source : INSEE – DADS 2014 Fichier entreprises– Traitements AGEFOS PME

Données de cadrage sur les entreprises

Poids des entreprises de la branche professionnelle

Retour à la synthèse

Entreprises

Poids des entreprises de la branche professionnelle

(en nombre d'entreprises de la branche pour 10 000 entreprises)

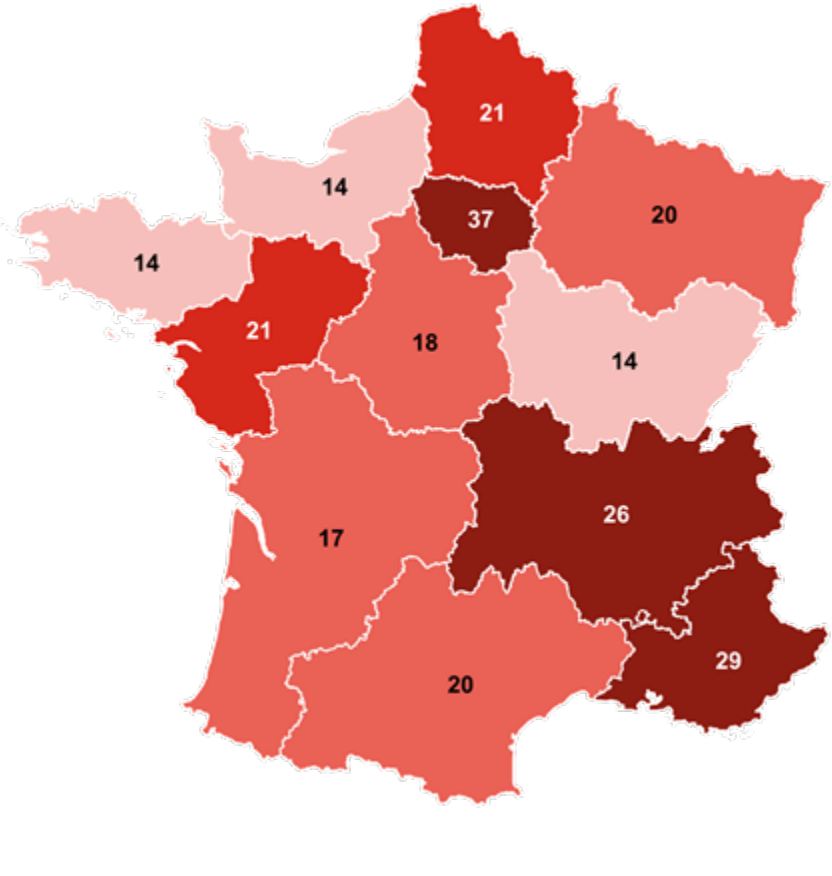

France entière :
24 entreprises de la branche pour 10 000 entreprises

S Secret statistique

Source : INSEE – DADS 2014 Fichier entreprises– Traitements AGEFOS PME

Données de cadrage sur les salariés

Répartition géographique

Retour à la synthèse

Branche professionnelle

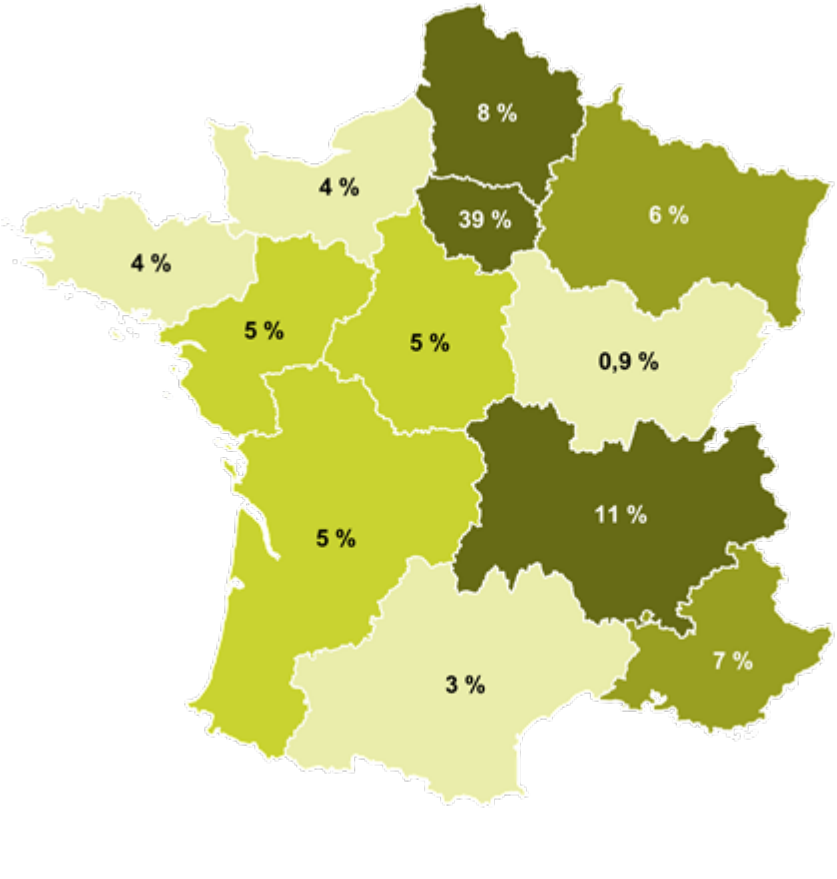

Tous secteurs confondus

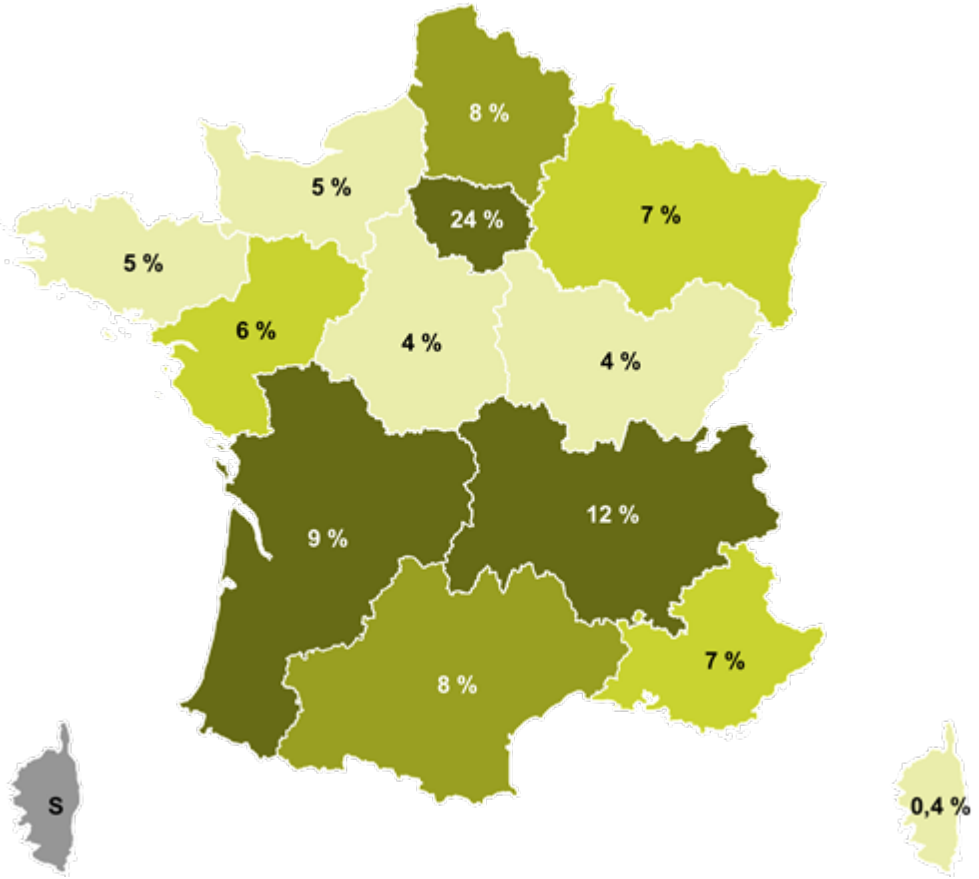

S Secret statistique

Source : INSEE – DADS 2014 Fichier postes – Traitements AGEFOS PME

Données de cadrage sur les salariés

Poids des salariés de la branche professionnelle

Retour à la synthèse

Salariés

Poids des salariés de la branche professionnelle

(en nombre de salariés de la branche pour 10 000 salariés)

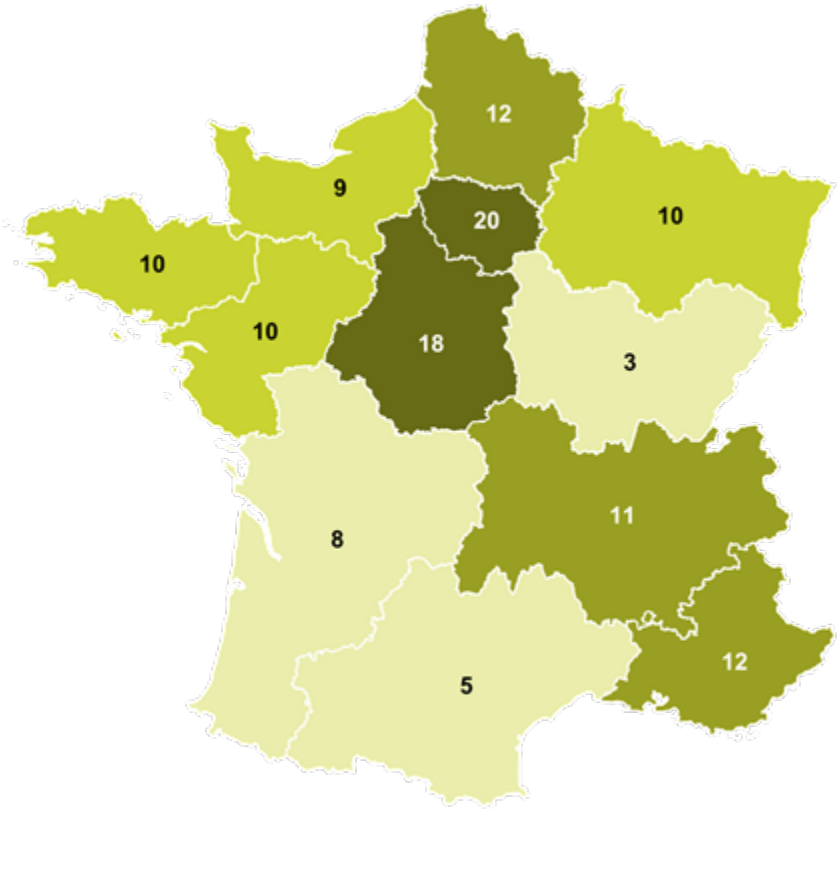

France entière :
12 salariés de la branche pour 10 000 salariés

S Secret statistique

Source : INSEE – DADS 2014 Fichier postes – Traitements AGEFOS PME

5 Caractéristiques des salariés

Caractéristiques des salariés

Genre des salariés

Retour à la synthèse

Branche professionnelle

Courtage d'assurances et/ou réassurances

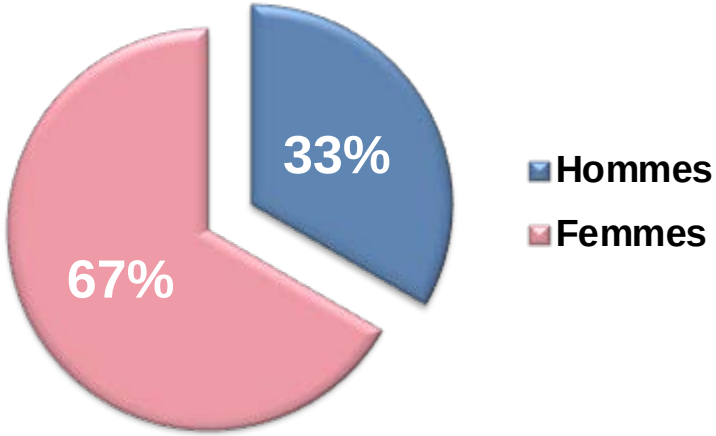

Secteur

Activités financières et d'assurance

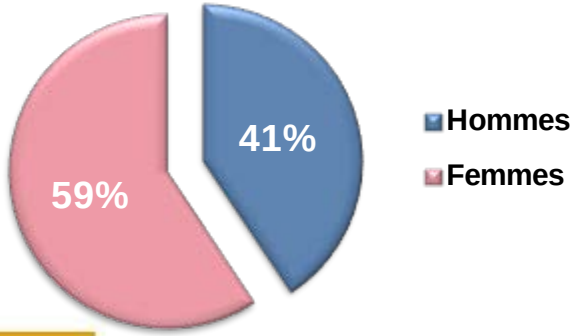

Tous secteurs confondus

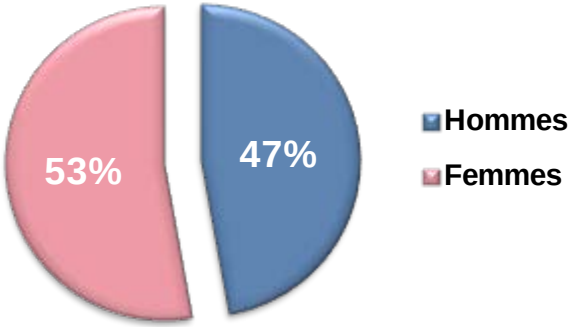

Source : INSEE – DADS 2014 Fichier postes – Traitements AGEFOS PME

Caractéristiques des salariés

Genre des salariés

Retour à la synthèse

Salariés

Répartition des salariés selon le genre: Evolution 2007-2014

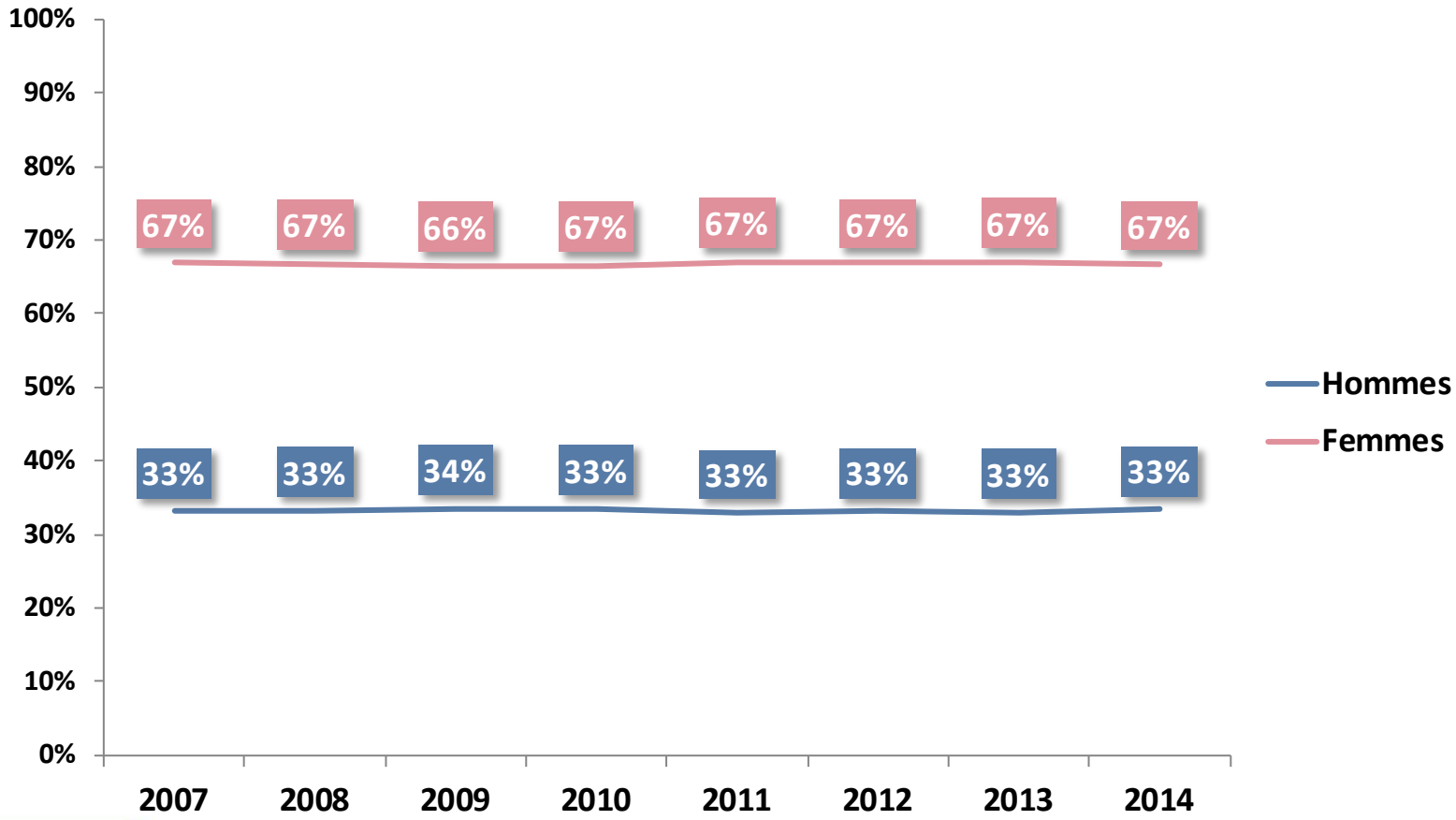

Source : INSEE – DADS 2010-2011-2012-2013-2014 Fichiers postes et DADS 2007-2008-2009 Fichiers postes 1 12ème – Traitements AGEFOS PME

Caractéristiques des salariés

Genre des salariés

Retour à la synthèse

Salariés

Taux de féminisation par région

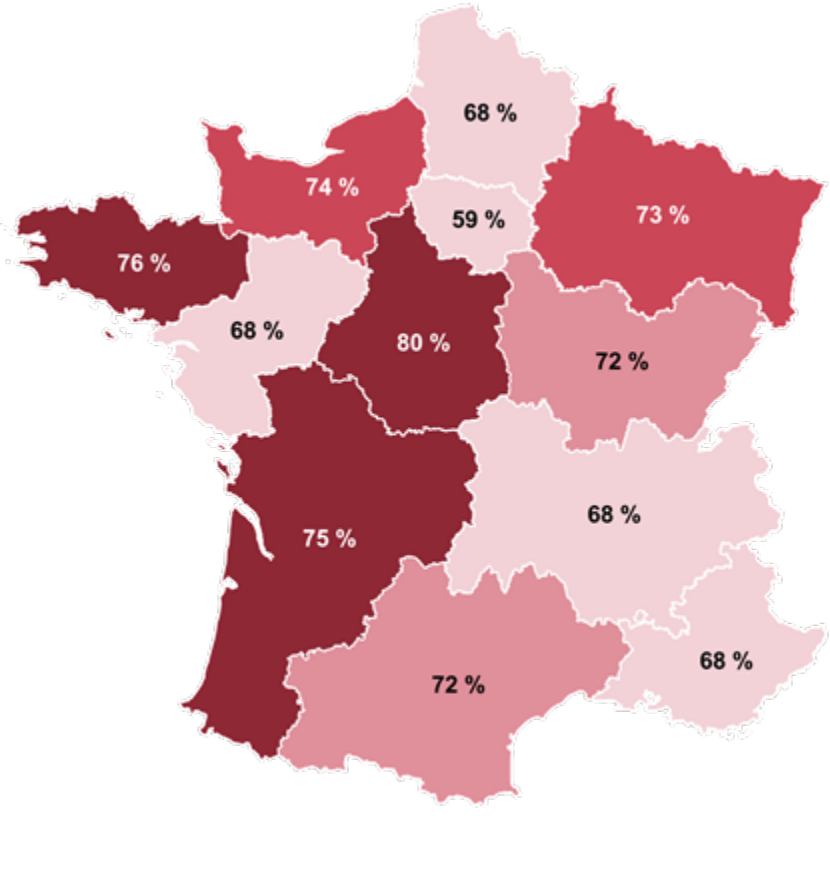

Rappel France entière : 67 %

S Secret statistique

Source : INSEE – DADS 2014 Fichier postes – Traitements AGEFOS PME

Caractéristiques des salariés

Âge des salariés

Retour à la synthèse

Âge moyen
38,3 ans

Branche professionnelle
Courtage d'assurances et/ou réassurances

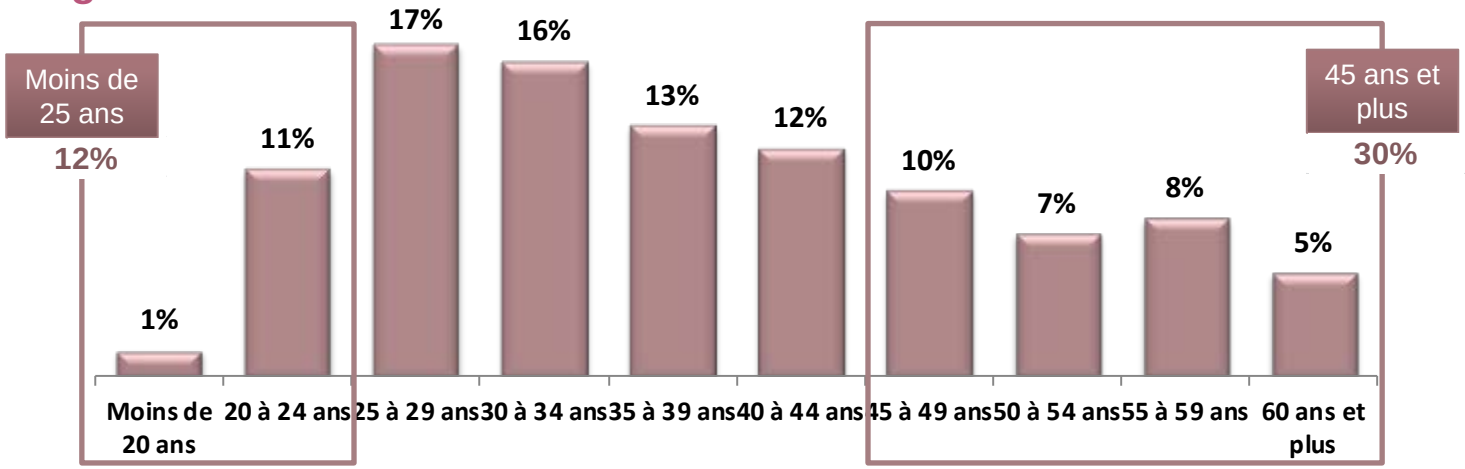

Secteur
Activités financières et d'assurance

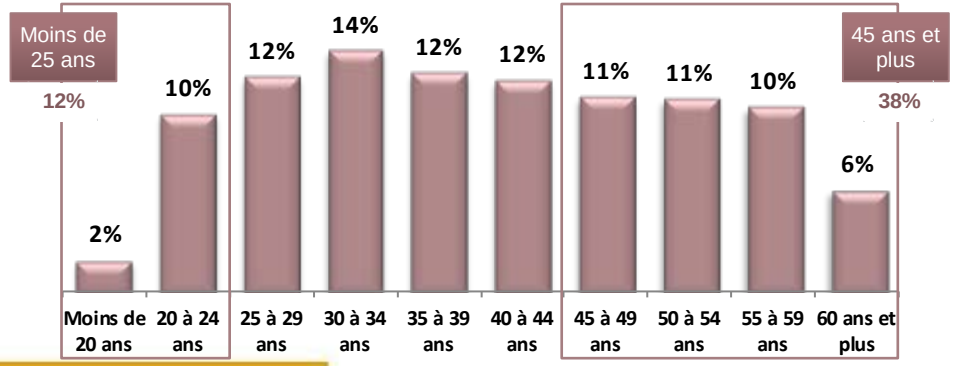

Tous secteurs confondus

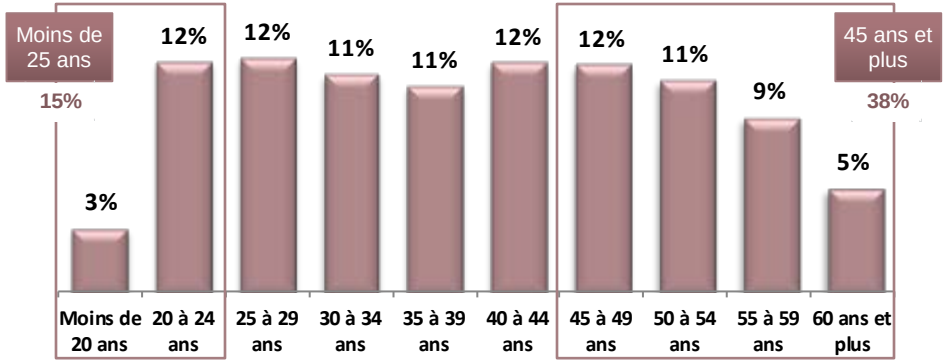

Source : INSEE – DADS 2014 Fichier postes – Traitements AGEFOS PME

Caractéristiques des salariés

Âge des salariés

Retour à la synthèse

Salariés

Répartition des salariés selon la tranche d'âge : Evolution 2007-2014

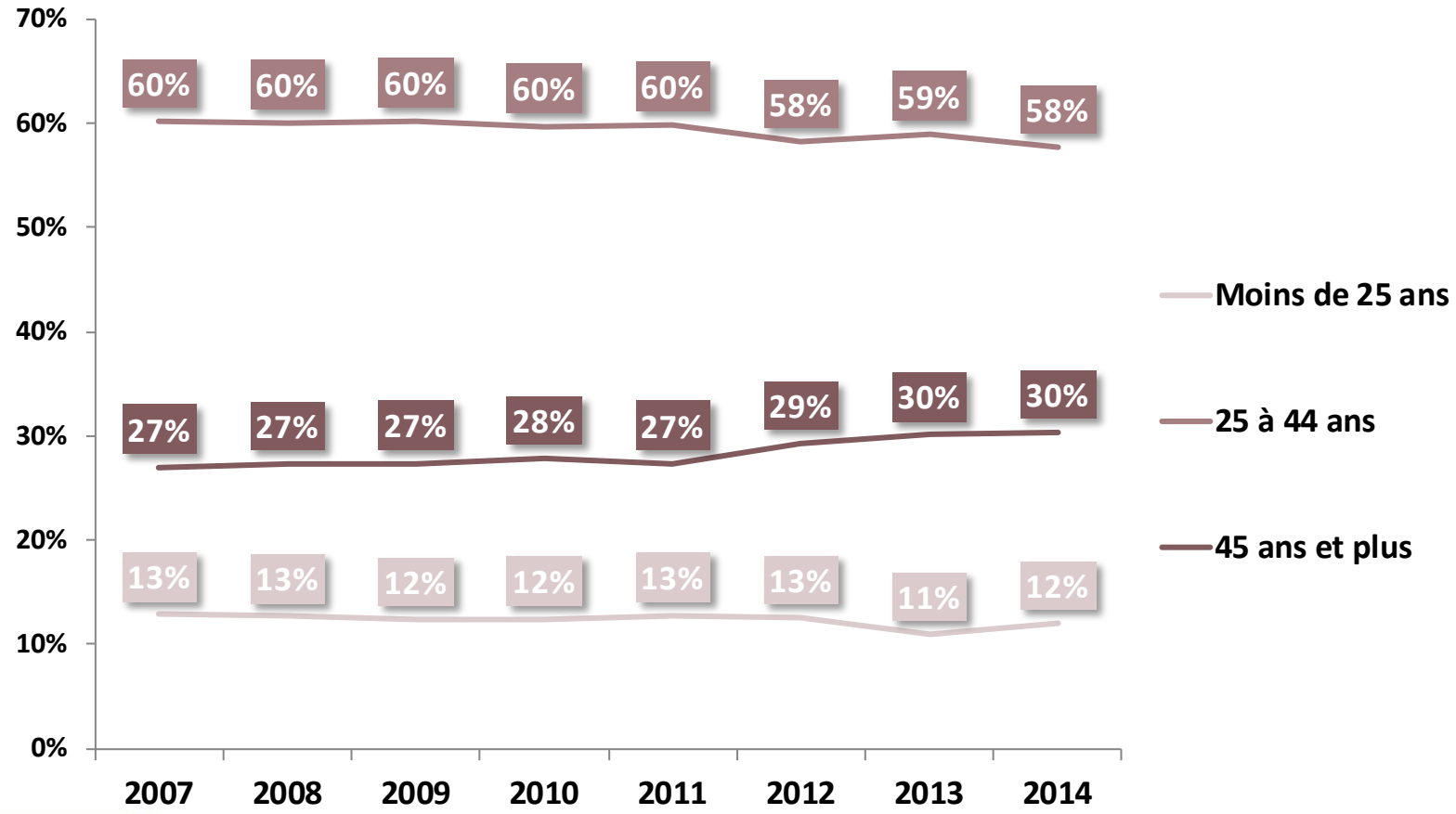

Source : INSEE – DADS 2010-2011-2012-2013-2014 Fichiers postes et DADS 2007-2008-2009 Fichiers postes 1 12ème – Traitements AGEFOS PME

Caractéristiques des salariés

Âge des salariés

Retour à la synthèse

Part des moins de 25 ans par région

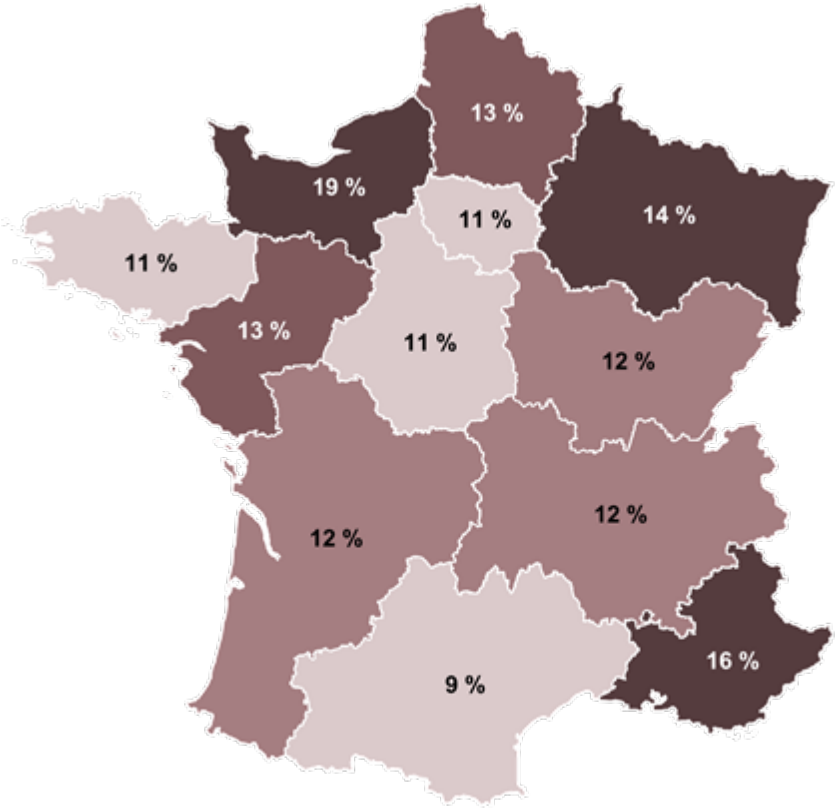

Rappel France entière : 12 %

Part des 45 ans et plus par région

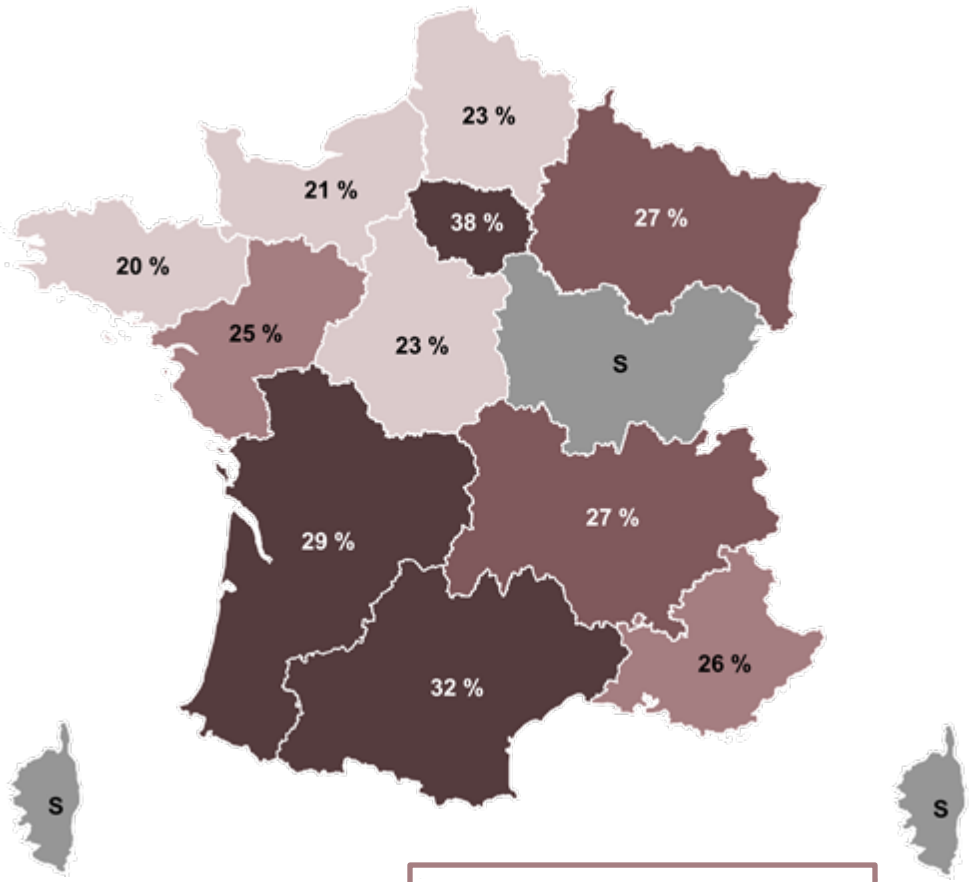

Rappel France entière : 30 %

S Secret statistique

Source : INSEE – DADS 2014 Fichier postes – Traitements AGEFOS PME

Caractéristiques des salariés

Âge des salariés

Retour à la synthèse

Pyramide des âges des salariés de la branche

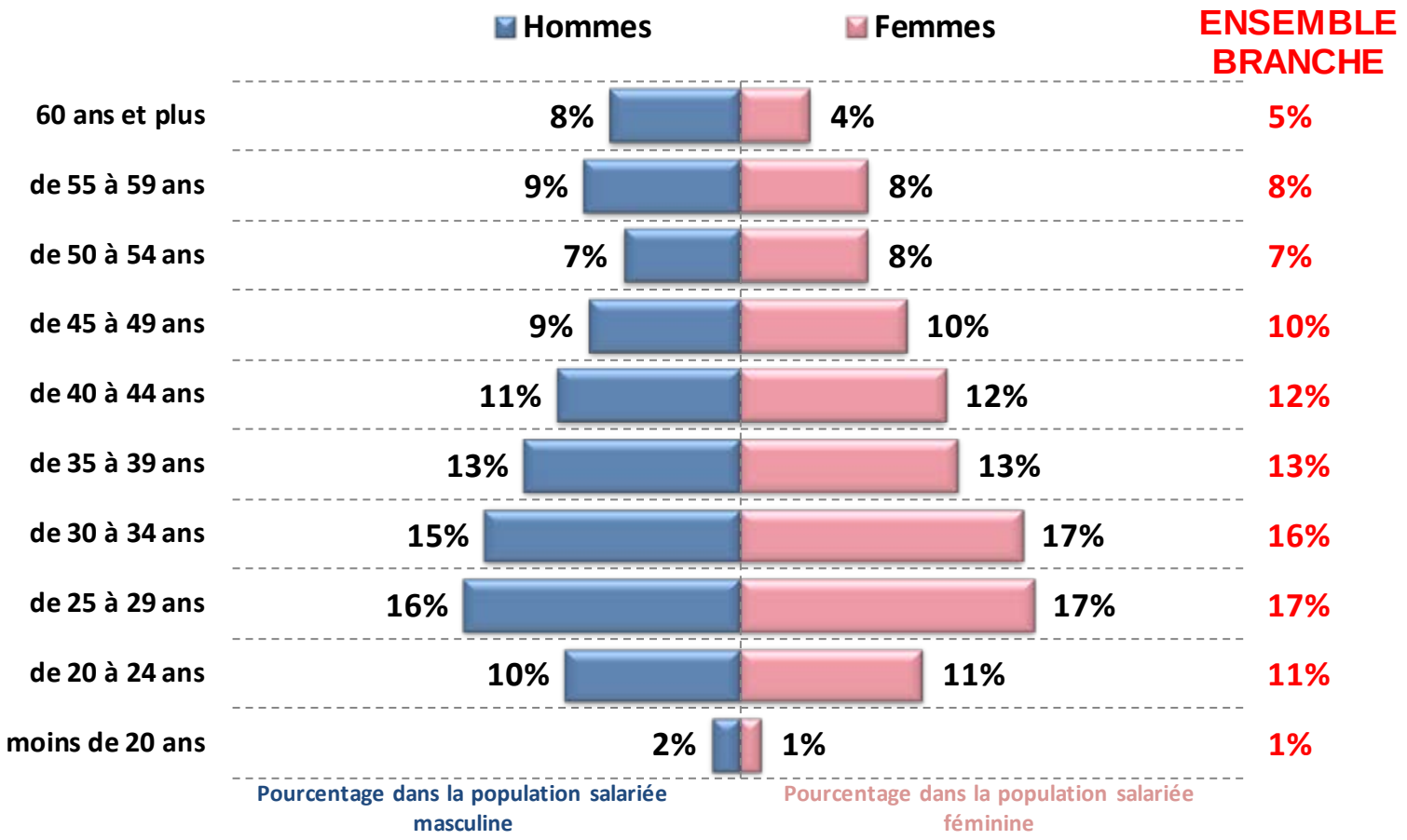

Source : INSEE – DADS 2014 Fichier postes – Traitements AGEFOS PME

Caractéristiques des salariés

PCS* des salariés

Retour à la synthèse

Salariés

Branche professionnelle

Courtage d'assurances et/ou réassurances

Précision :

Pour la modalité « Chefs d'entreprises », il ne s'agit que des chefs d'entreprises salariés, les non salariés n'étant pas inclus dans la DADS

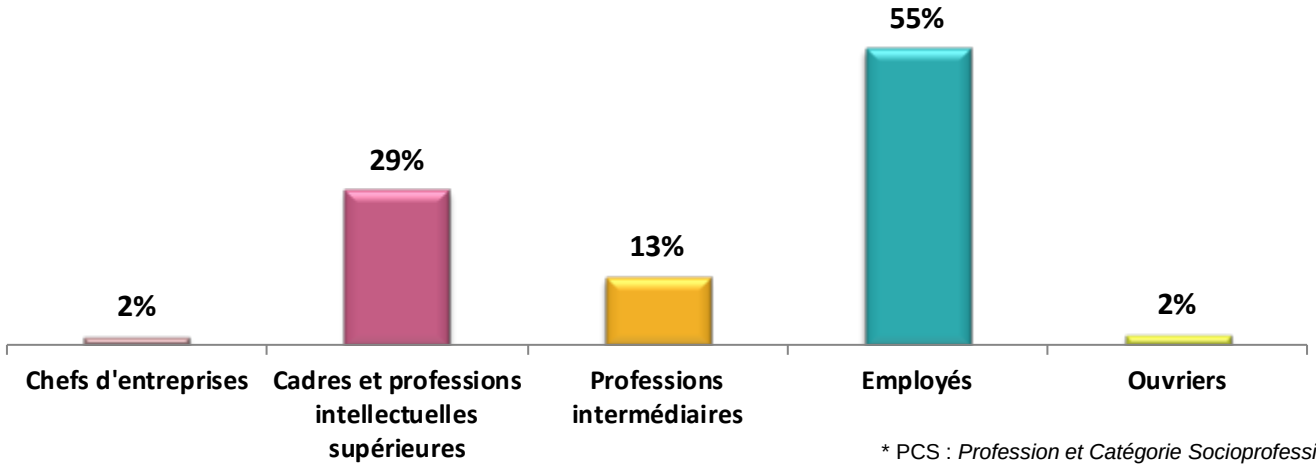

* PCS : *Profession et Catégorie Socioprofessionnelle (nomenclature Insee)*

Salariés

Secteur

Activités financières et d'assurance

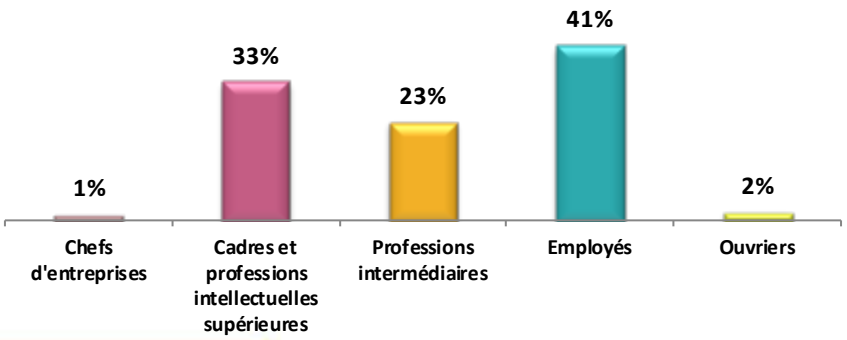

Salariés

Tous secteurs confondus

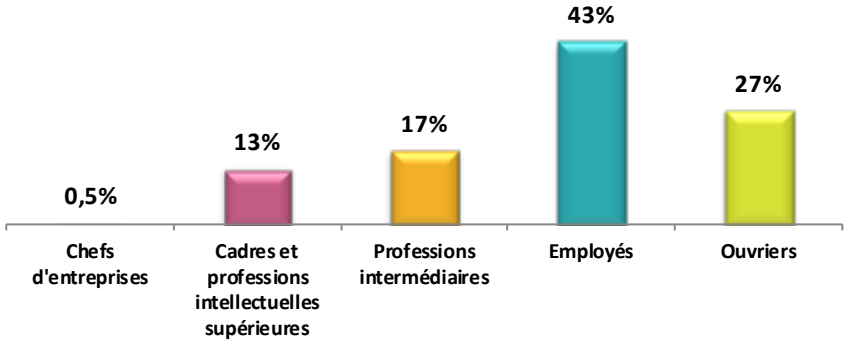

Source : INSEE – DADS 2014 Fichier postes – Traitements AGEFOS PME

Caractéristiques des salariés

PCS des salariés

Retour à la synthèse

Salariés

Répartition des salariés selon la PCS détaillée : les 10 principales PCS

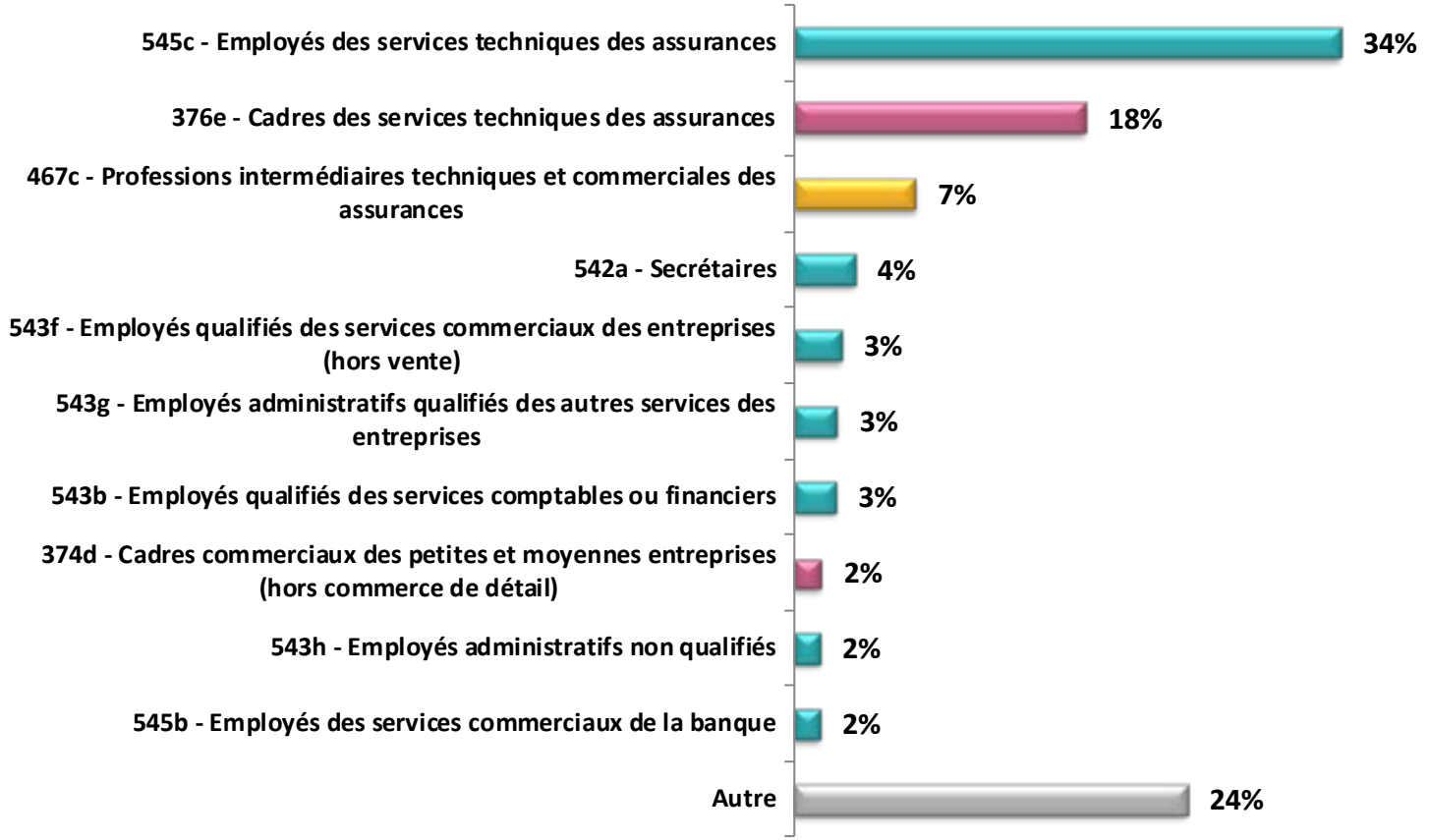

Source : INSEE – DADS 2014 Fichier postes – Traitements AGEFOS PME

Caractéristiques des salariés

PCS des salariés

Retour à la synthèse

Salariés

Répartition des salariés selon la PCS agrégée : Evolution 2009-2014

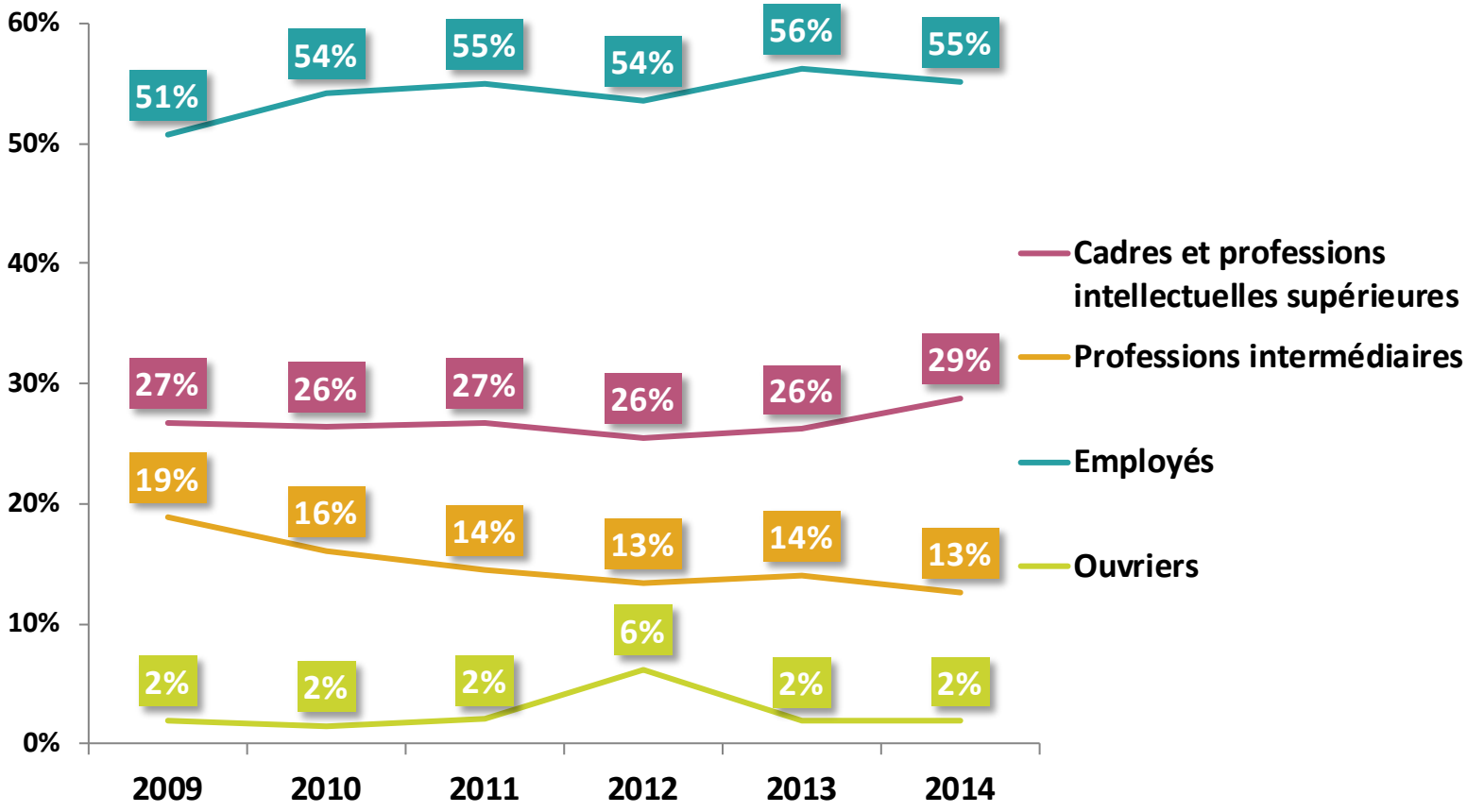

Source : INSEE – DADS 2010-2011-2012-2013-2014 Fichiers postes et DADS 2007-2008-2009 Fichiers postes 1 12ème – Traitements AGEFOS PME

Caractéristiques des salariés

PCS des salariés

Retour à la synthèse

Part des employés selon la région

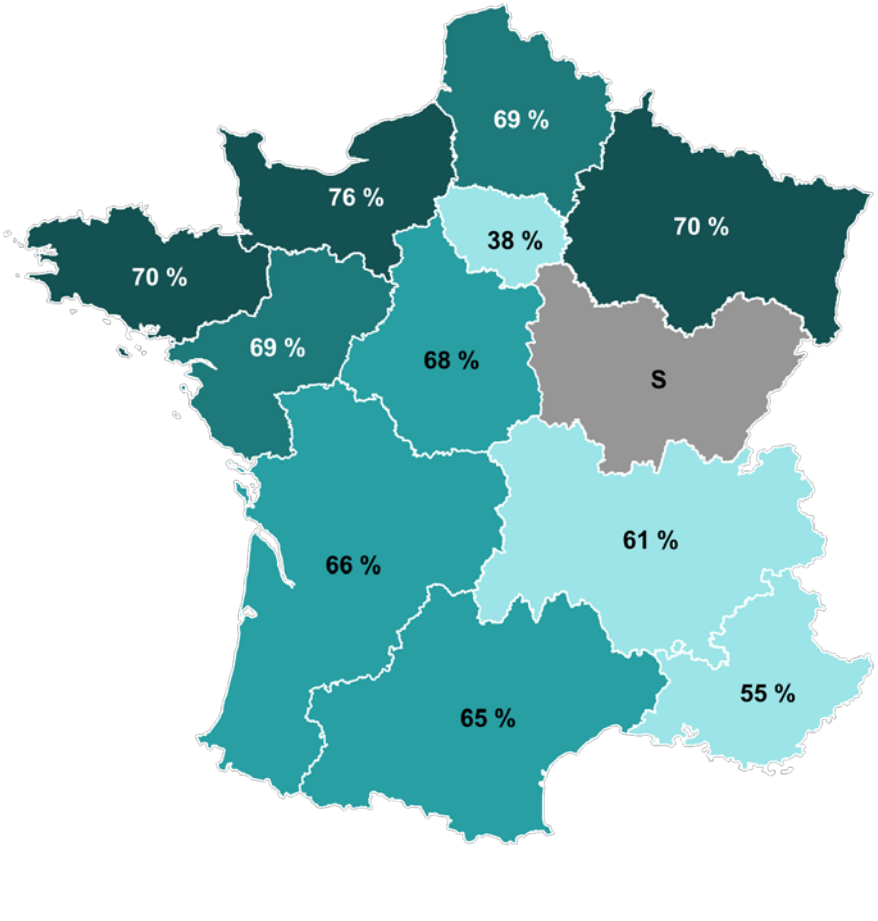

Rappel France entière : 55 %

Source : INSEE – DADS 2014 Fichier postes – Traitements AGEFOS PME

Caractéristiques des salariés

PCS des salariés

Retour à la synthèse

Salariés

Répartition des salariés selon le genre et la PCS

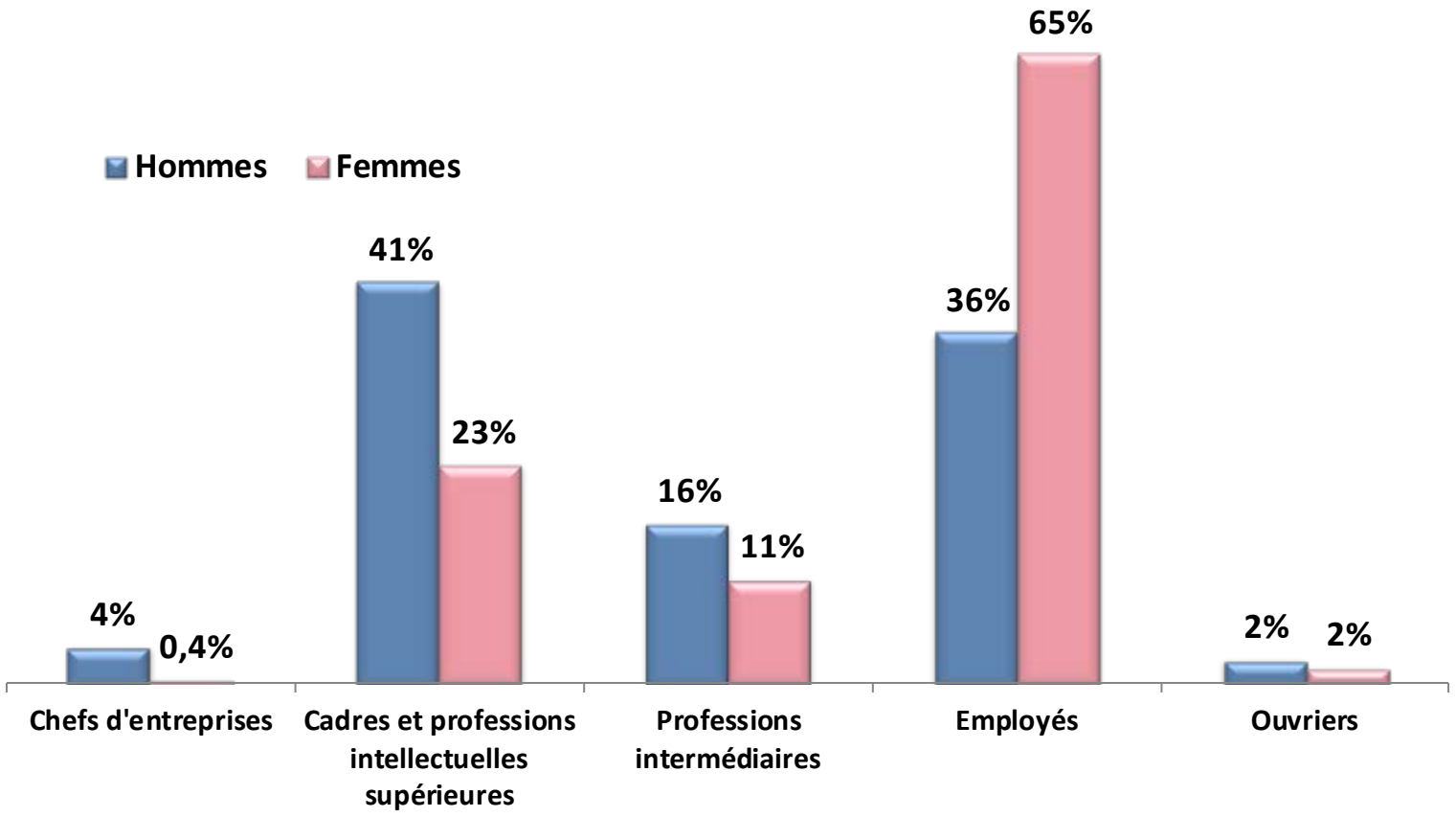

Source : INSEE – DADS 2014 Fichier postes – Traitements AGEFOS PME

6 Typologie des contrats

Caractéristiques des salariés

Type de contrat

Retour à la synthèse

Branche professionnelle

Courtage d'assurances et/ou réassurances

Rappel méthodologique :

Raisonnement en termes de postes, qui favorise la proportion de salariés en CDD

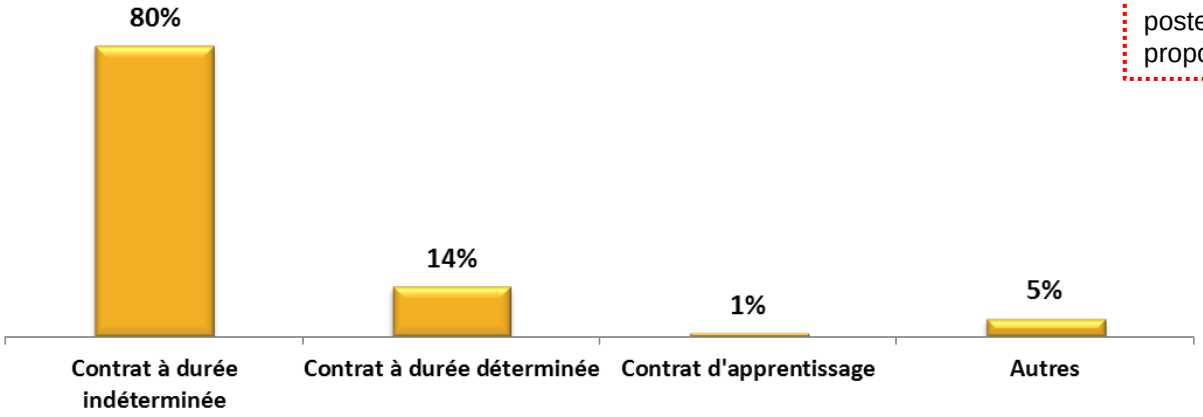

Secteur

Activités financières et d'assurance

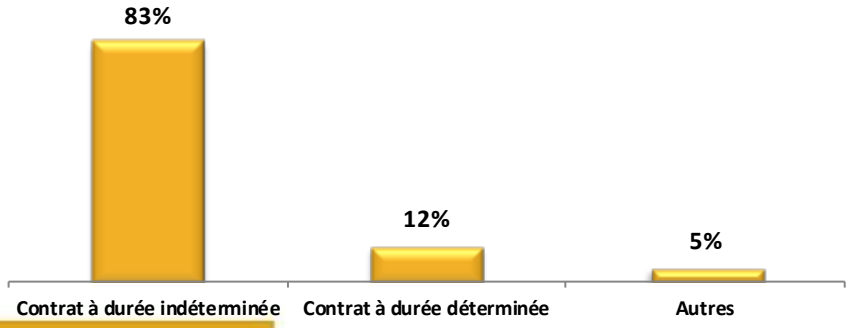

Tous secteurs confondus

(hors IDCC 1413 - Travail temporaire permanents, 2378 - Travail temporaire intérimaires et NNNN – Non renseigné)

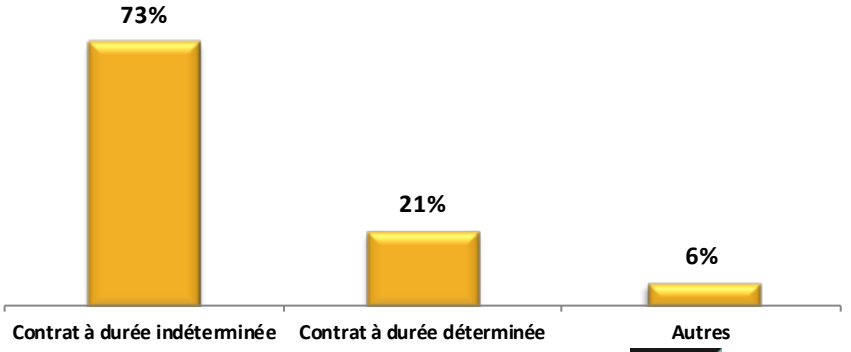

Source : INSEE – DADS 2014 Fichier postes – Traitements AGEFOS PME

Caractéristiques des salariés

Type de contrat

Retour à la synthèse

Salariés

Répartition des salariés selon le type de contrat : **Evolution 2008-2014**

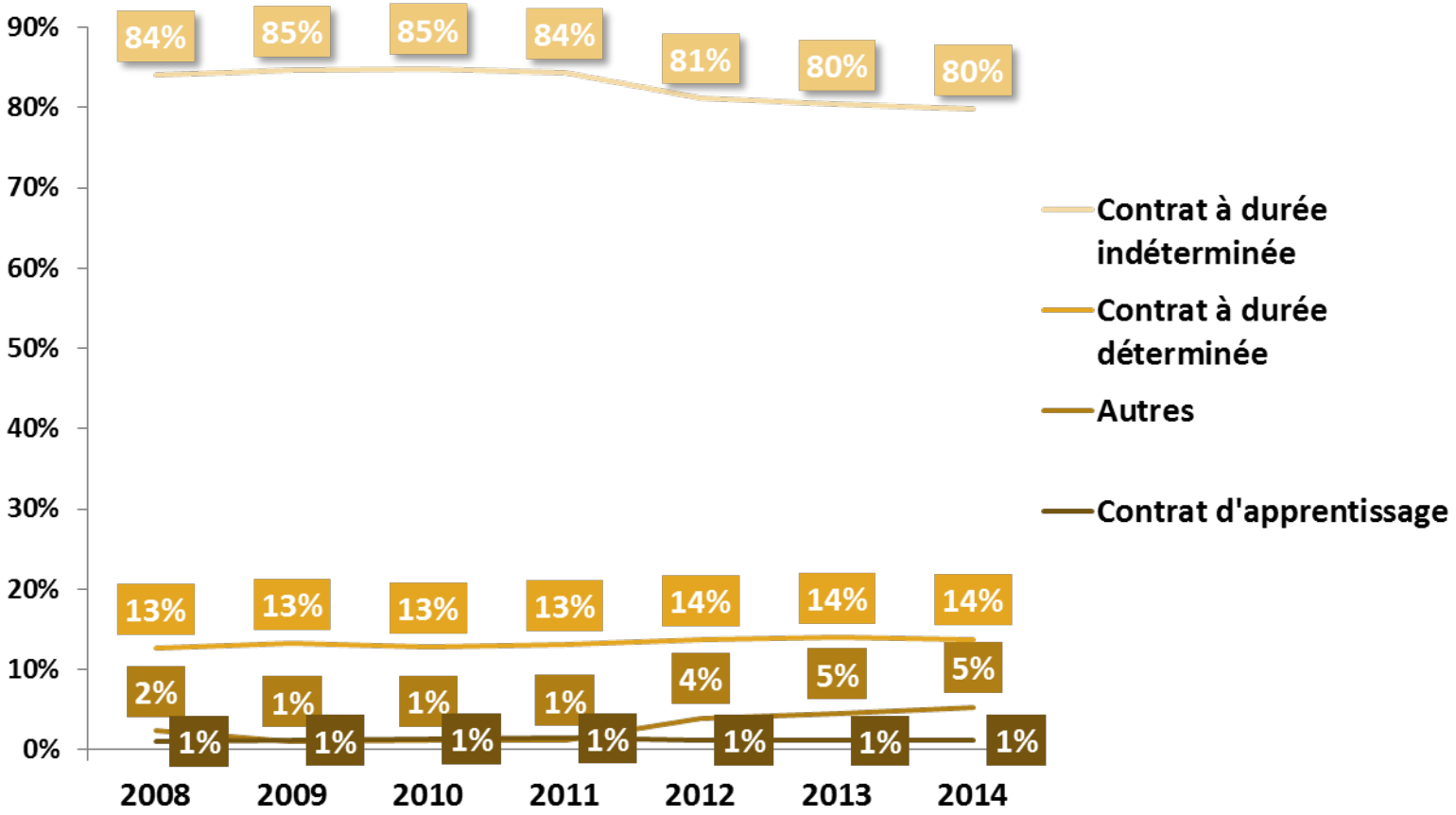

Source : INSEE – DADS 2010-2011-2012-2013-2014 Fichiers postes et DADS 2007-2008-2009 Fichiers postes 1 12ème – Traitements AGEFOS PME

Caractéristiques des salariés

Type de contrat

Retour à la synthèse

Part des salariés en CDI selon la région

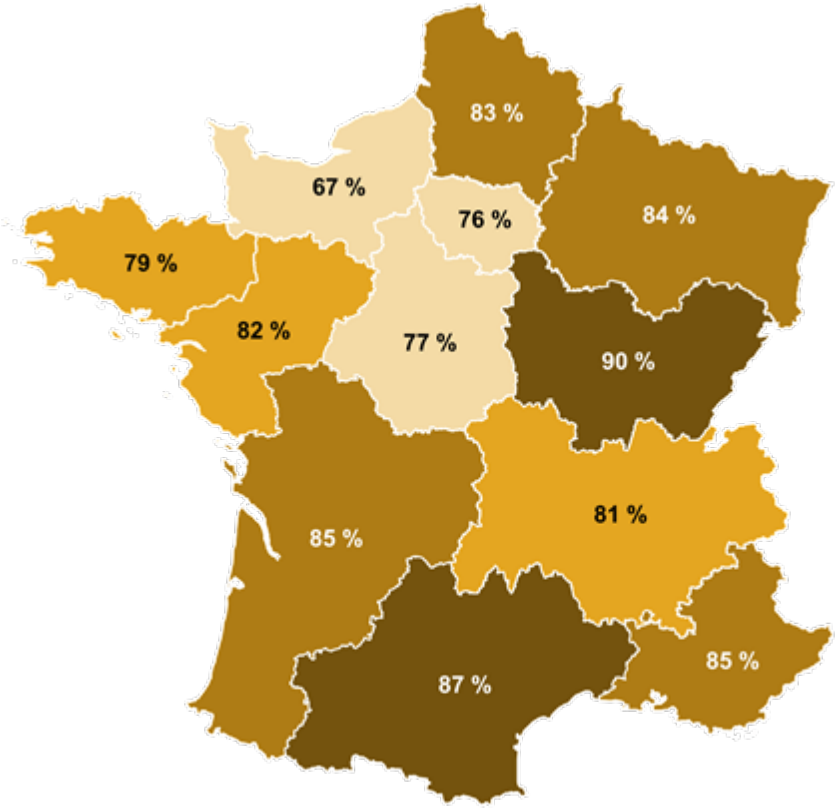

Rappel France entière : 80 %

Part des salariés en CDD selon la région

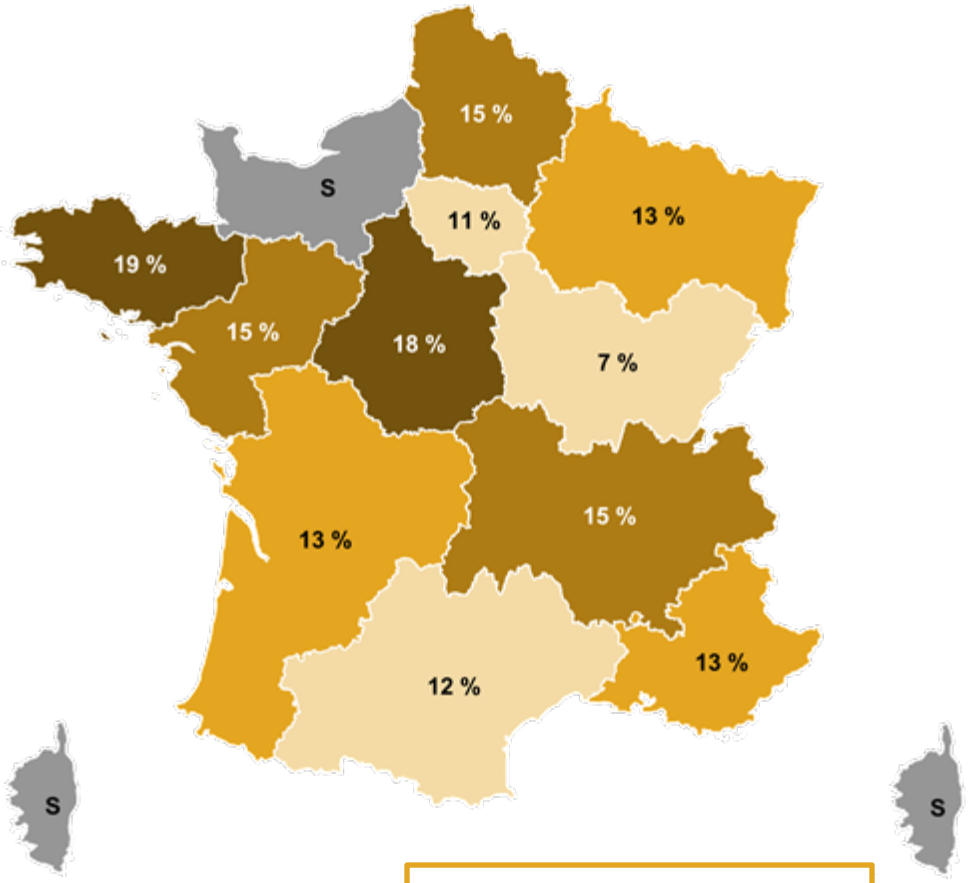

Rappel France entière : 14 %

S Secret statistique

Source : INSEE – DADS 2014 Fichier postes – Traitements AGEFOS PME

Caractéristiques des salariés

Type de contrat

Retour à la synthèse

Salariés

Répartition des salariés selon le type de contrat et le genre

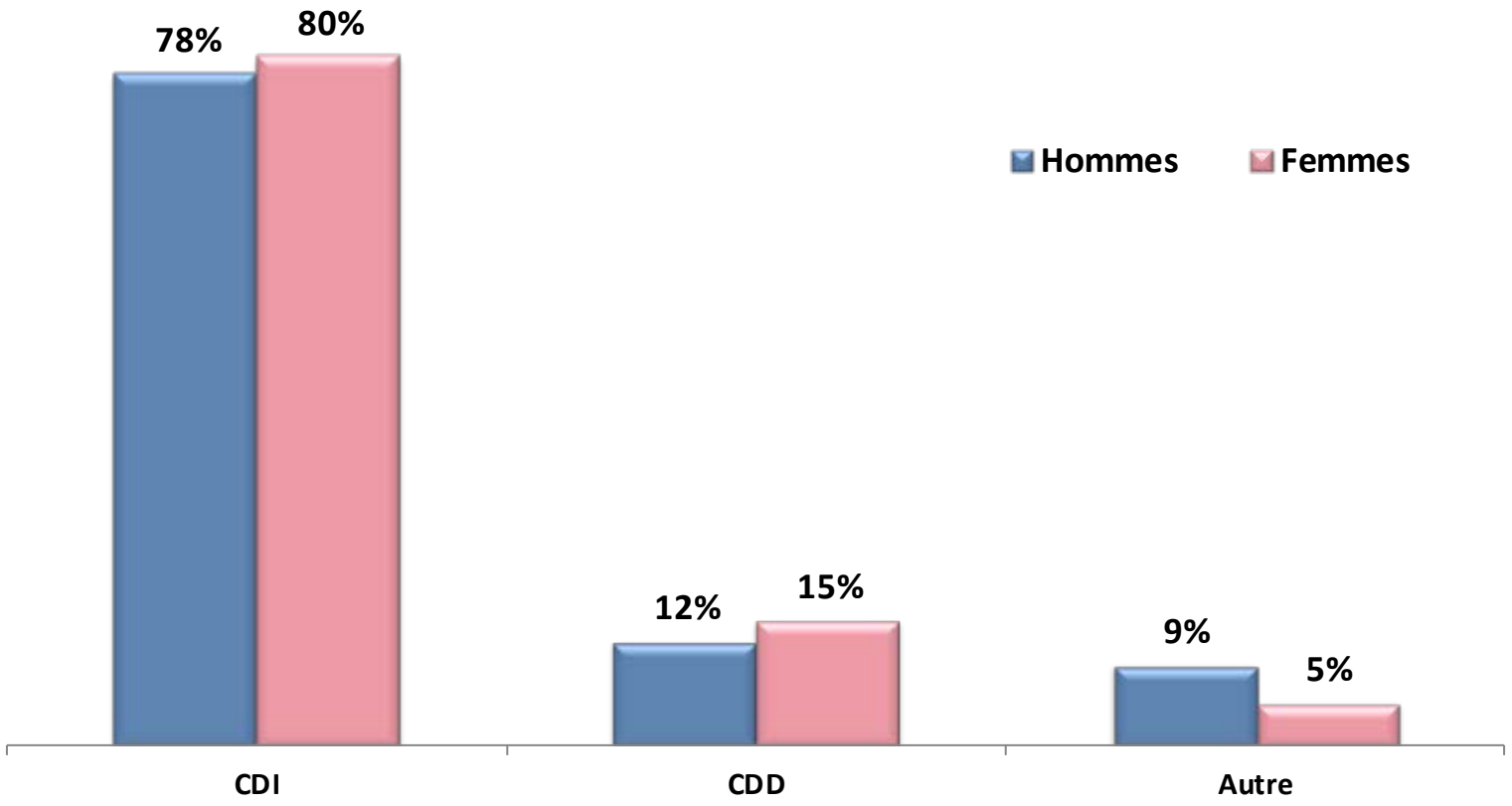

Source : INSEE – DADS 2014 Fichier postes – Traitements AGEFOS PME

Caractéristiques des salariés

Temps de travail

Retour à la synthèse

Branche professionnelle

Courtage d'assurances et/ou réassurances

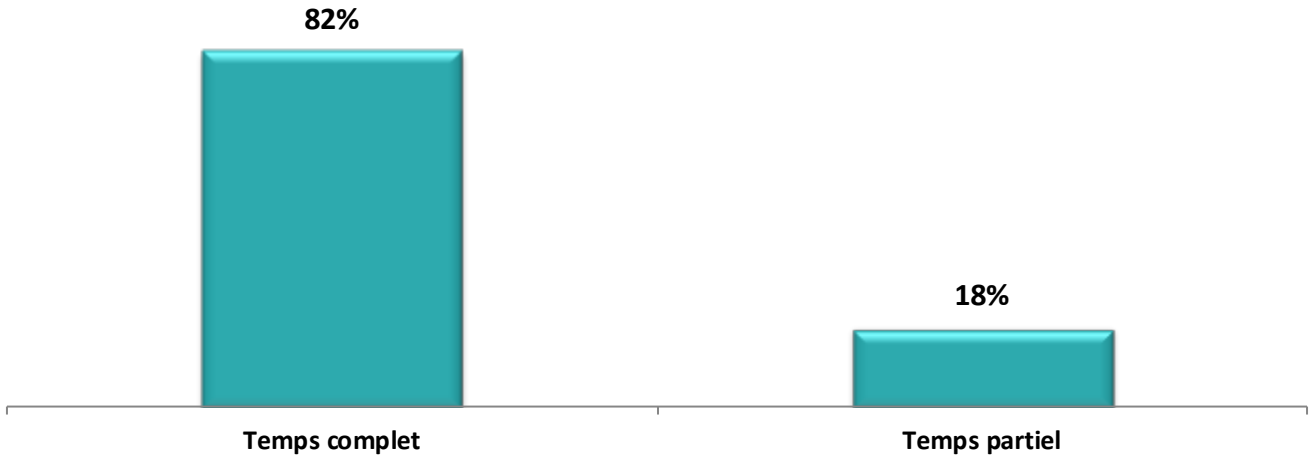

Secteur

Activités financières et d'assurance

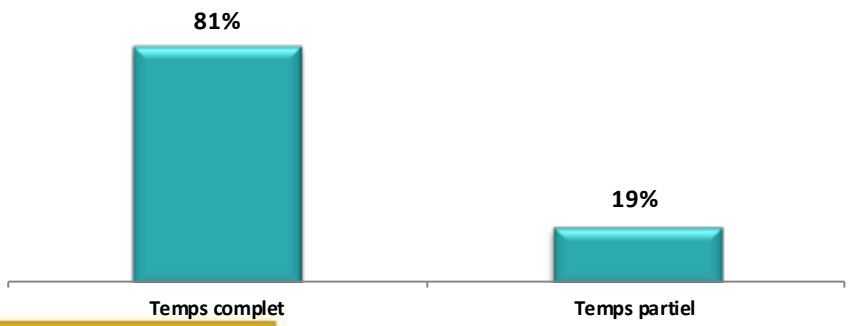

Tous secteurs confondus

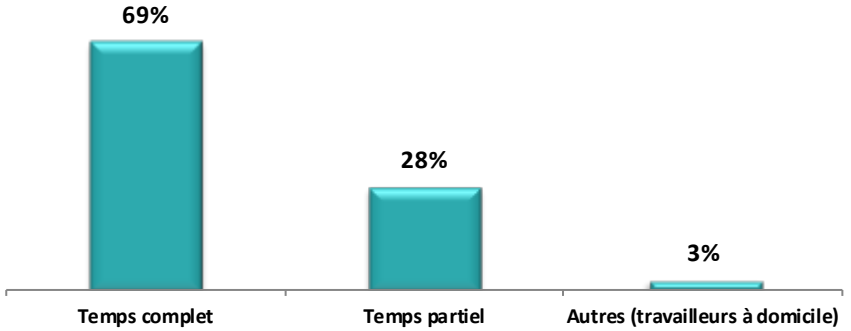

Source : INSEE – DADS 2014 Fichier postes – Traitements AGEFOS PME

Caractéristiques des salariés

Temps de travail

Retour à la synthèse

Salariés

Répartition des salariés selon le temps de travail : Evolution 2007-2014

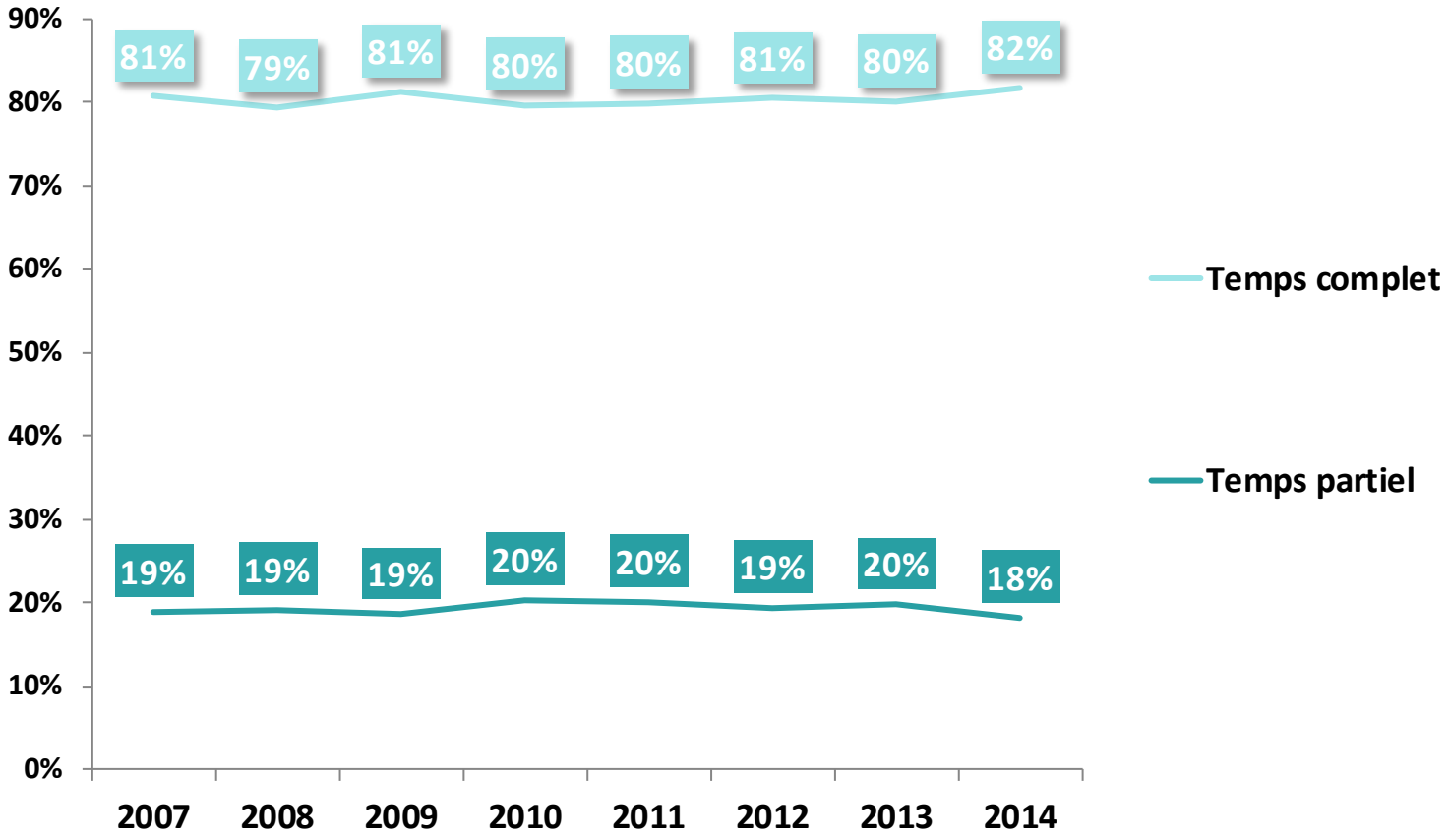

Source : INSEE – DADS 2010-2011-2012-2013-2014 Fichiers postes et DADS 2007-2008-2009 Fichiers postes 1 12ème – Traitements AGEFOS PME

Caractéristiques des salariés

Temps de travail

Retour à la synthèse

Part des salariés à temps complet selon la région

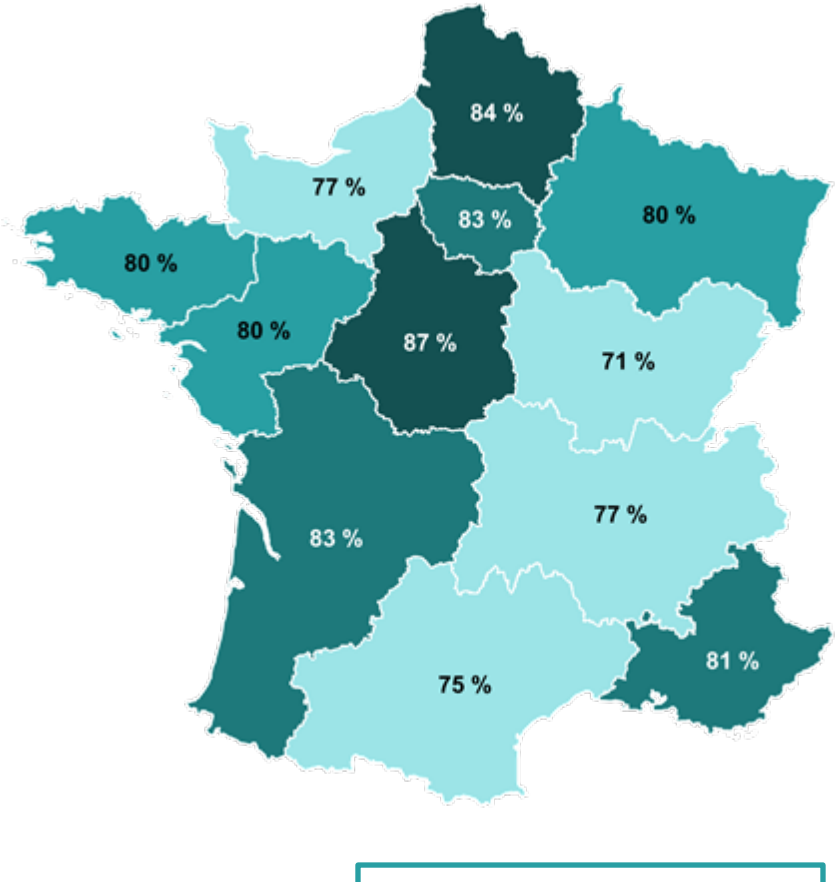

Rappel France entière : 82 %

Part des salariés à temps partiel selon la région

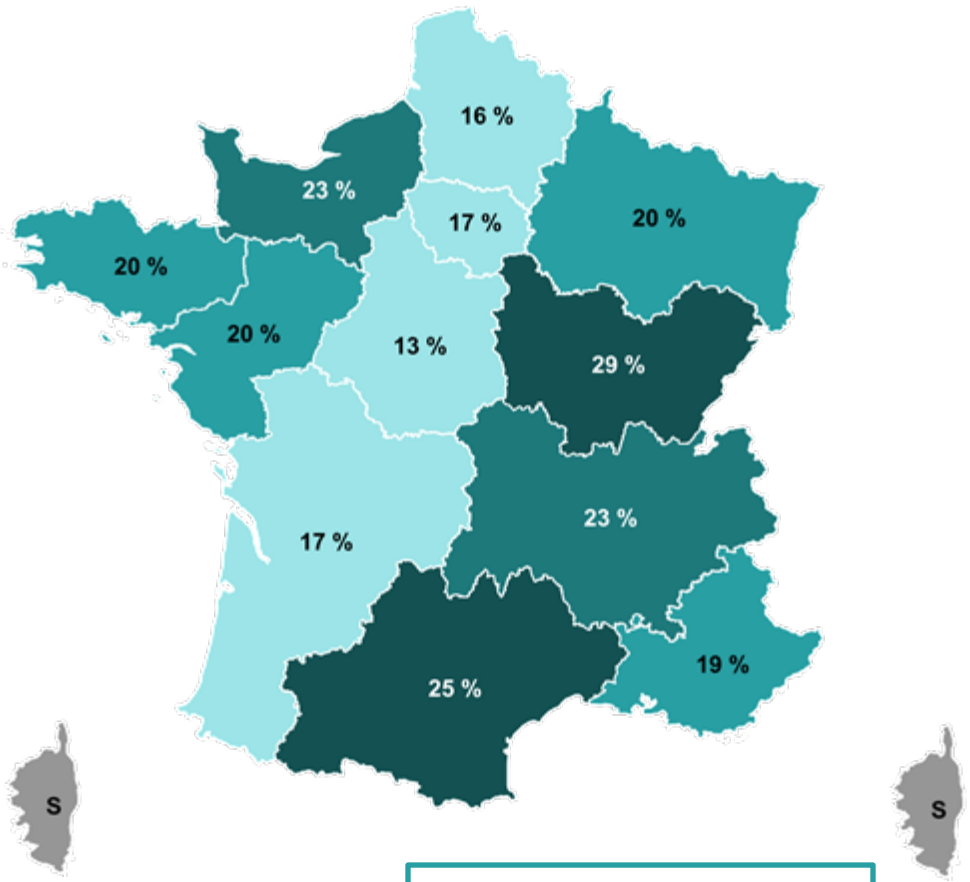

Rappel France entière : 18 %

S Secret statistique

Source : INSEE – DADS 2014 Fichier postes – Traitements AGEFOS PME

Caractéristiques des salariés

Temps de travail

Retour à la synthèse

Salariés

Répartition des salariés selon le temps de travail et le genre

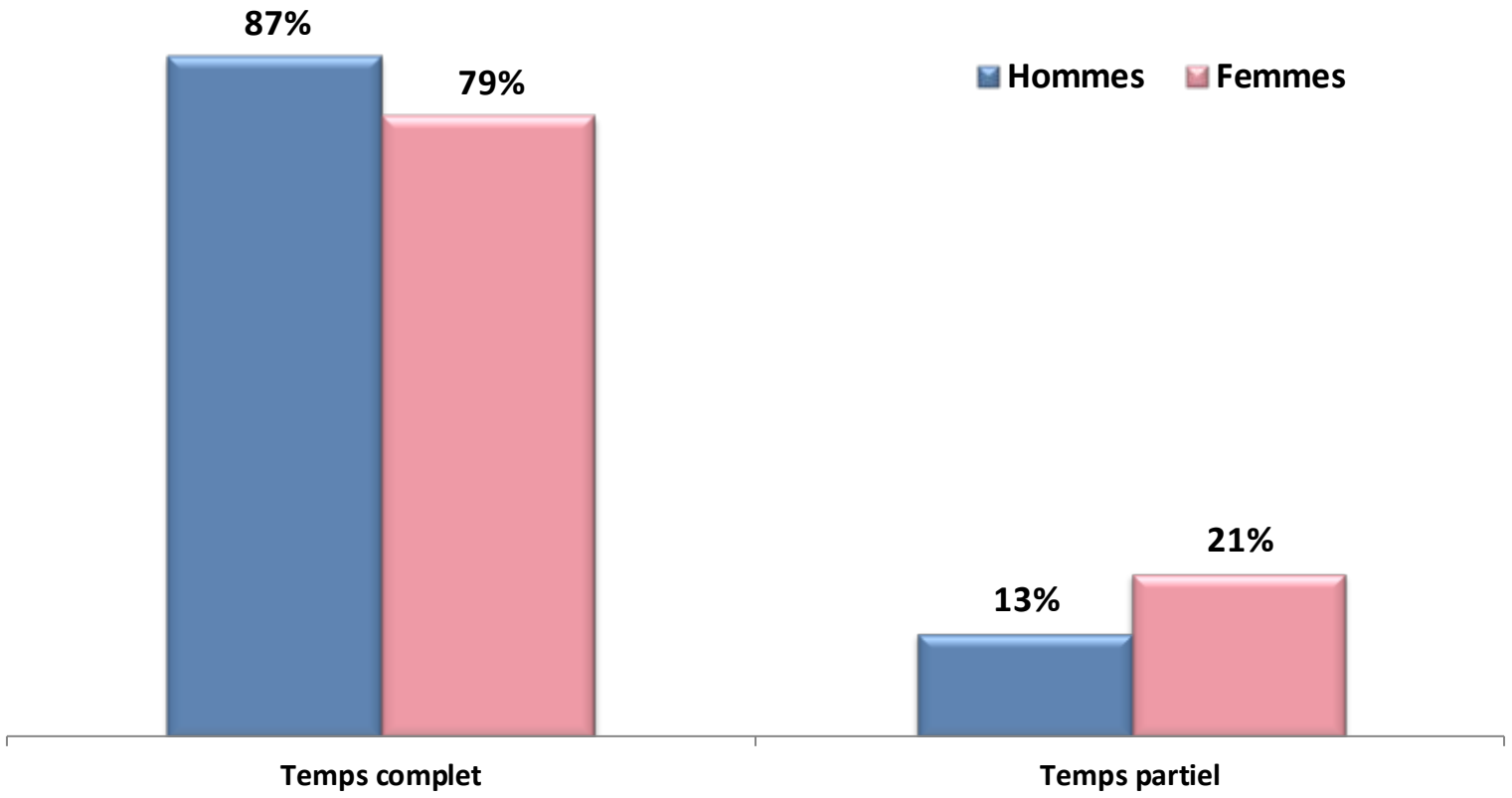

Source : INSEE – DADS 2014 Fichier postes – Traitements AGEFOS PME

7 Annexes

Benchmark des principaux indicateurs

Genre des salariés

Branche pro. du courtage d'assurances

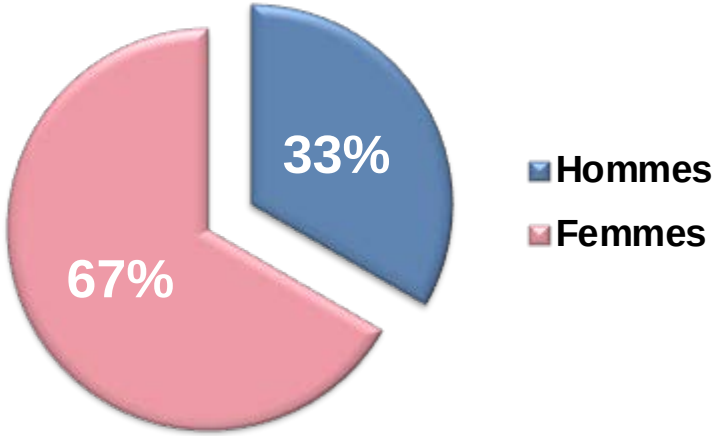

Branche pro. des entreprises d'expertises en matière d'éval. industrielles et commerciales (IDCC 915)

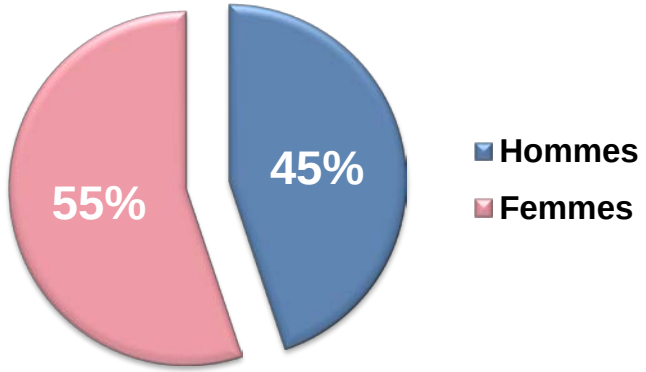

Branche pro. du personnel des agences générales d'assurances (IDCC 2335)

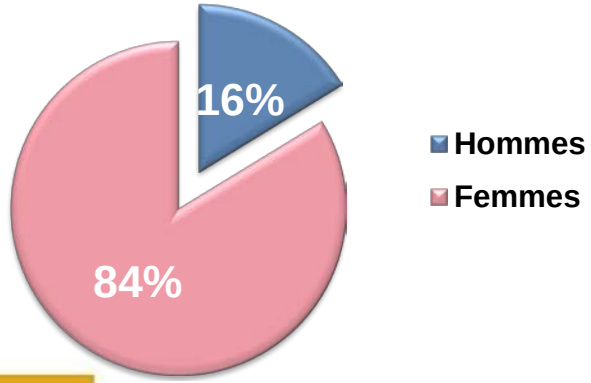

Branche pro. des cabinets d'experts-comptables et de commissaires aux comptes (IDCC 787)

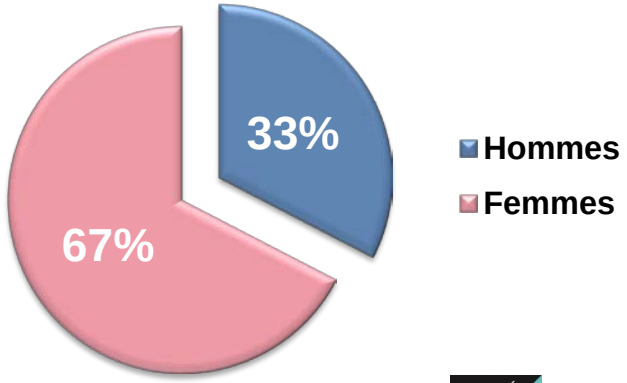

Benchmark des principaux indicateurs

Âge des salariés

Branche pro. du courtage d'assurances

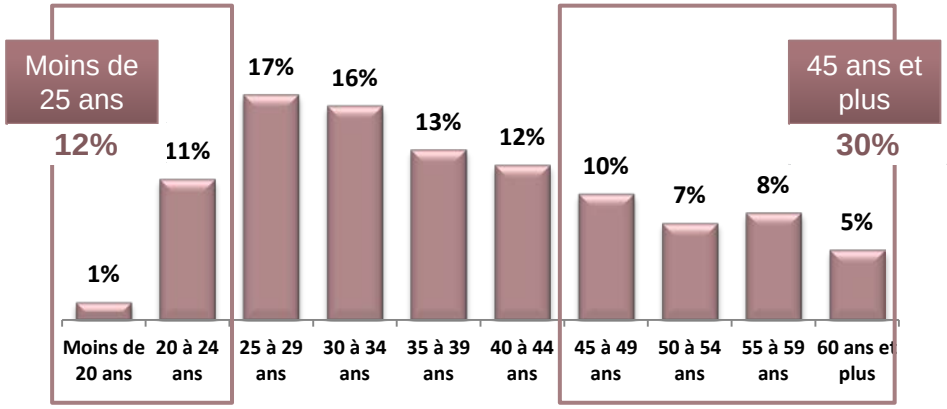

Branche pro. des entreprises d'expertises en matière d'éval. industrielles et commerciales (IDCC 915)

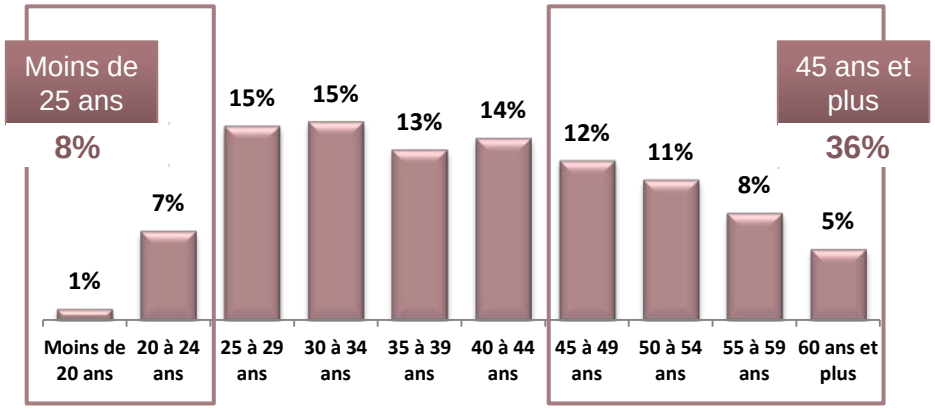

Branche pro. du personnel des agences générales d'assurances (IDCC 2335)

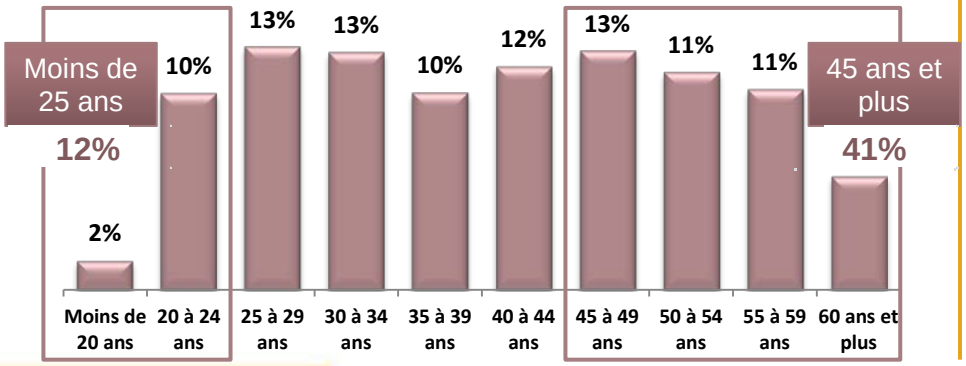

Branche pro. des cabinets d'experts-comptables et de commissaires aux comptes (IDCC 787)

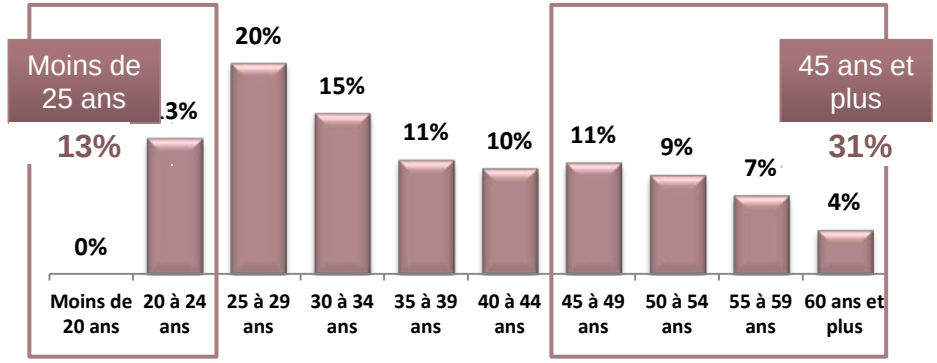

Benchmark des principaux indicateurs

PCS des salariés

Branche pro. du courtage d'assurances

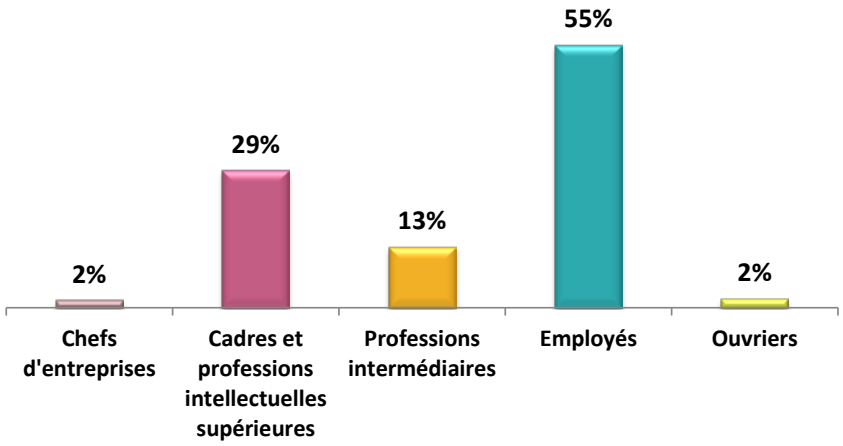

Branche pro. des entreprises d'expertises en matière d'éval. industrielles et commerciales (IDCC 915)

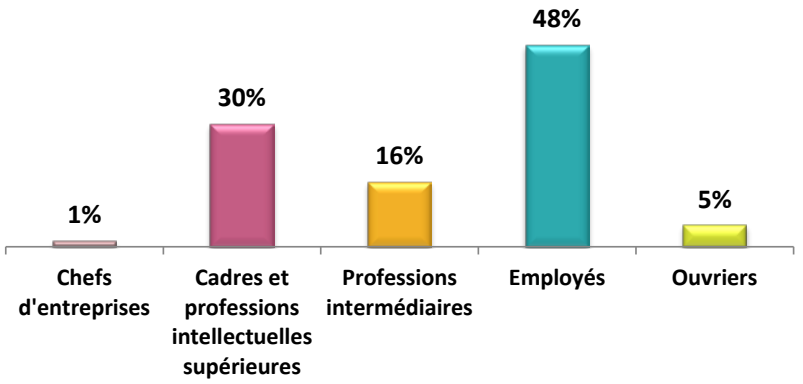

Branche pro. du personnel des agences générales d'assurances (IDCC 2335)

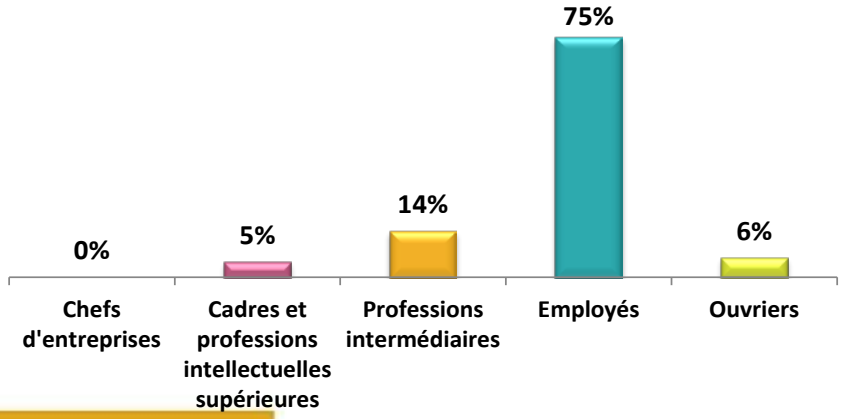

Branche pro. des cabinets d'experts-comptables et de commissaires aux comptes (IDCC 787)

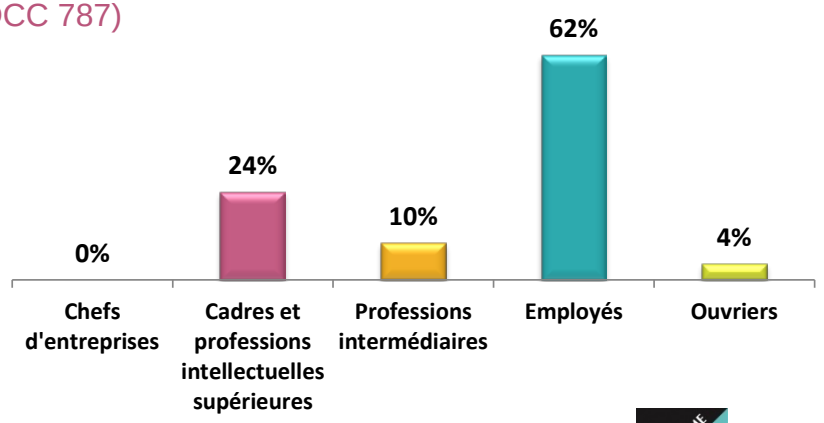

Benchmark des principaux indicateurs

Type de contrat

Branche pro. du courtage d'assurances

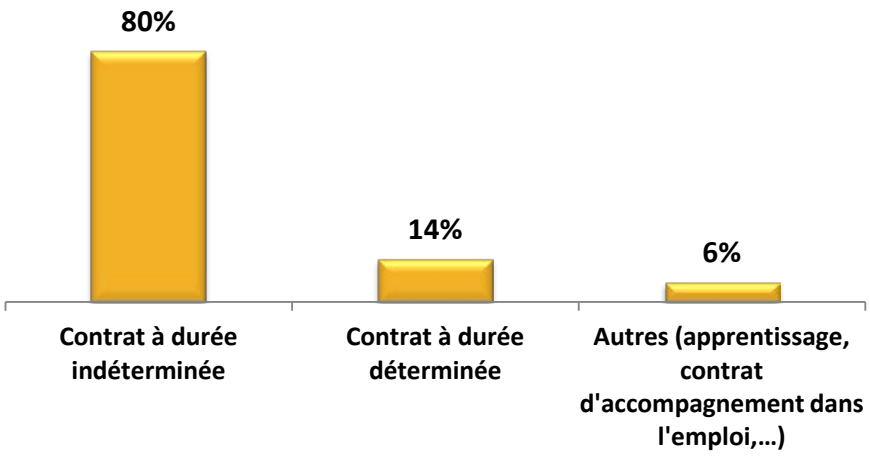

Branche pro. des entreprises d'expertises en matière d'éval. industrielles et commerciales (IDCC 915)

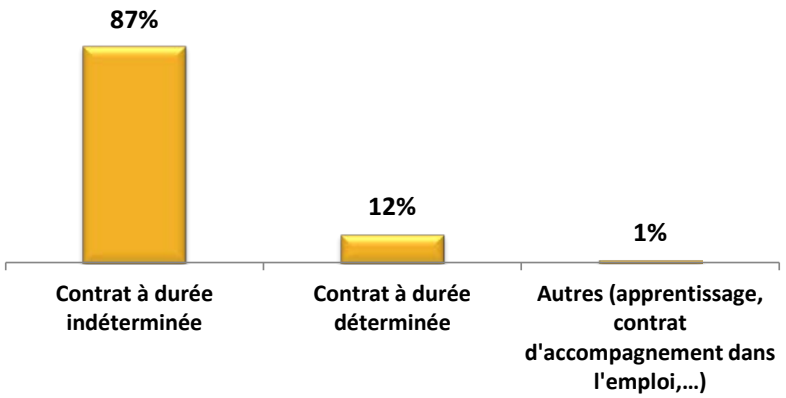

Branche pro. du personnel des agences générales d'assurances (IDCC 2335)

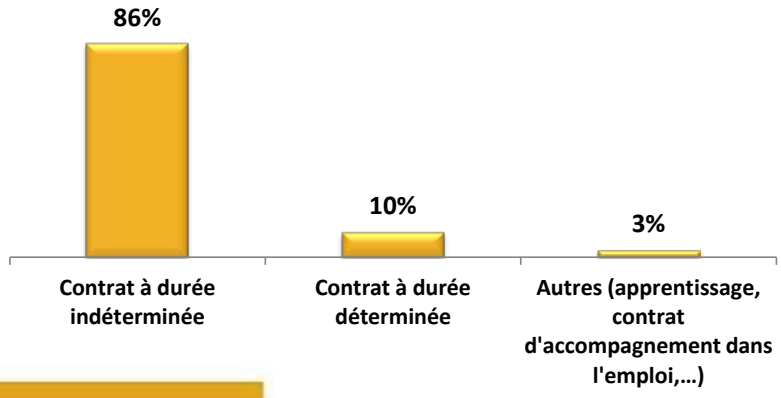

Branche pro. des cabinets d'experts-comptables et de commissaires aux comptes (IDCC 787)

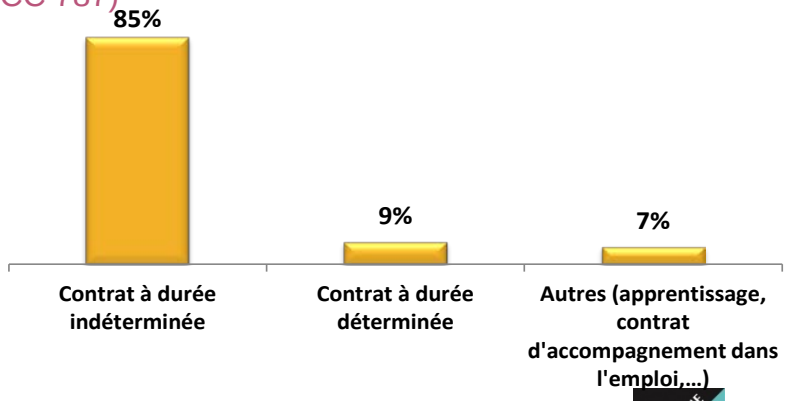

Benchmark des principaux indicateurs

Temps de travail

Branche pro. du courtage d'assurances

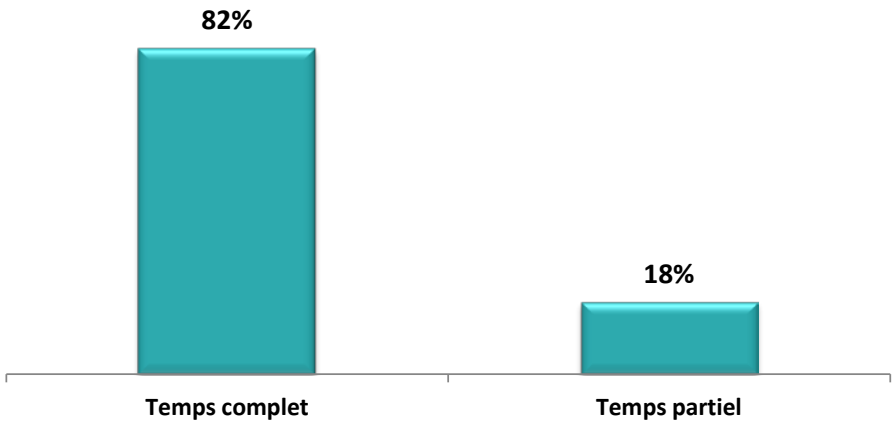

Branche pro. des entreprises d'expertises en matière d'éval. industrielles et commerciales (IDCC 915)

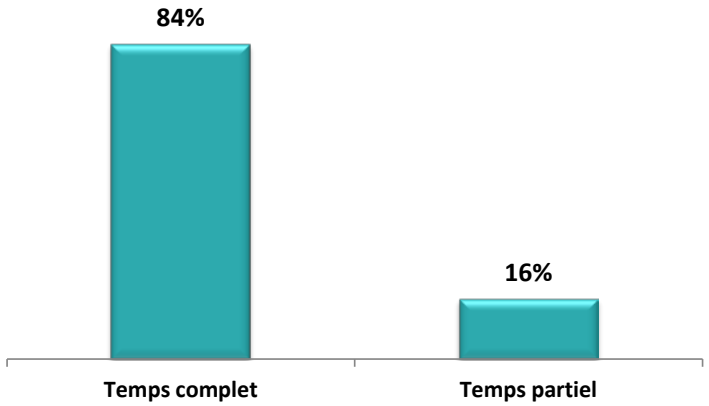

Branche pro. du personnel des agences générales d'assurances (IDCC 2335)

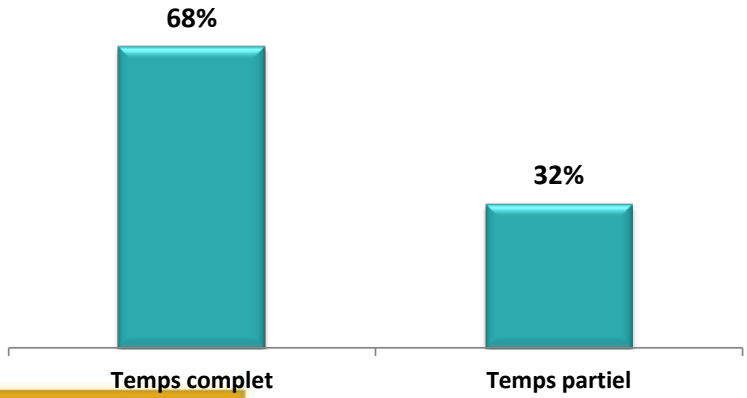

Branche pro. des cabinets d'experts-comptables et de commissaires aux comptes (IDCC 787)

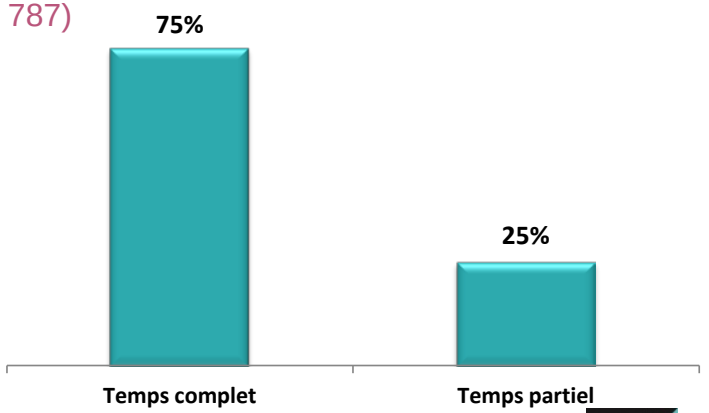

Caractéristiques des salariés

Estimation de l'ancienneté des salariés

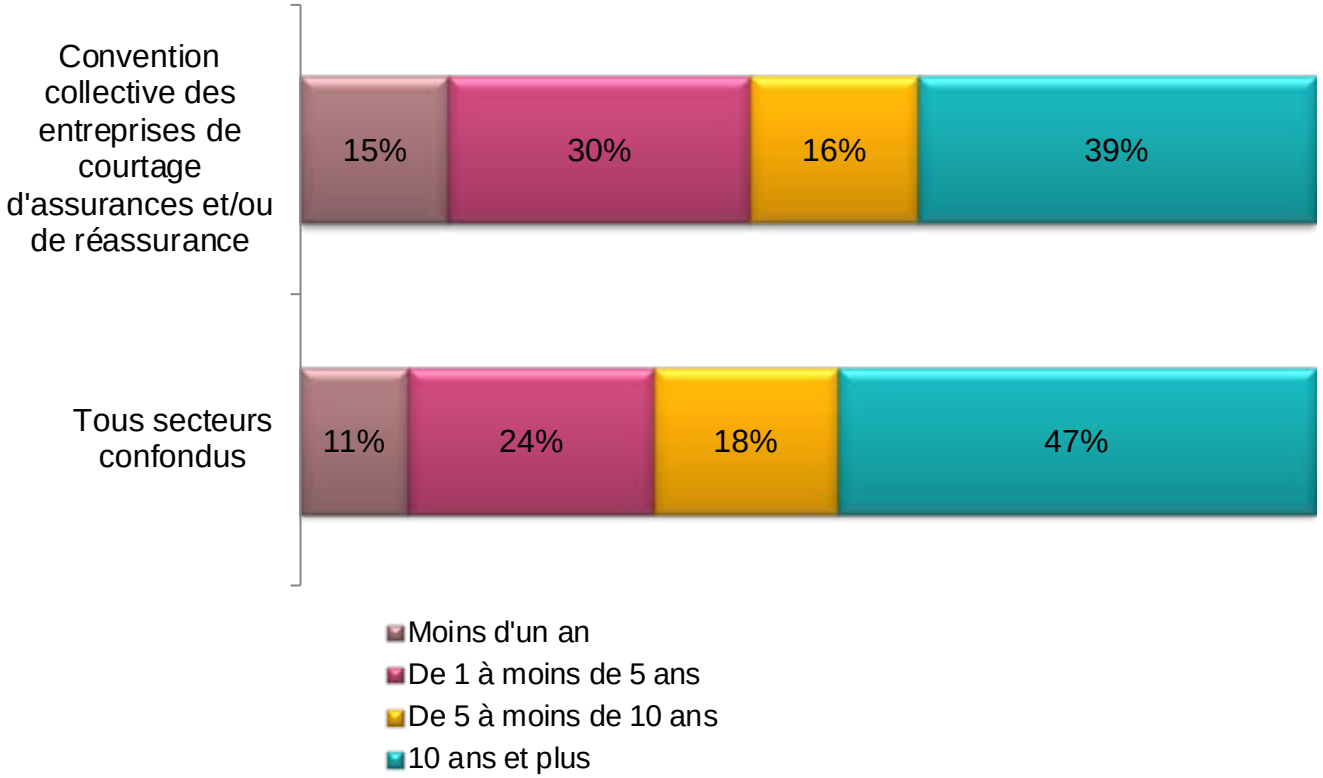

Source : INSEE – DADS 2014 et Enquête Emploi en Continue 2014 – Traitements AGEFOS PME

Caractéristiques des salariés

Estimation du niveau de diplôme des salariés

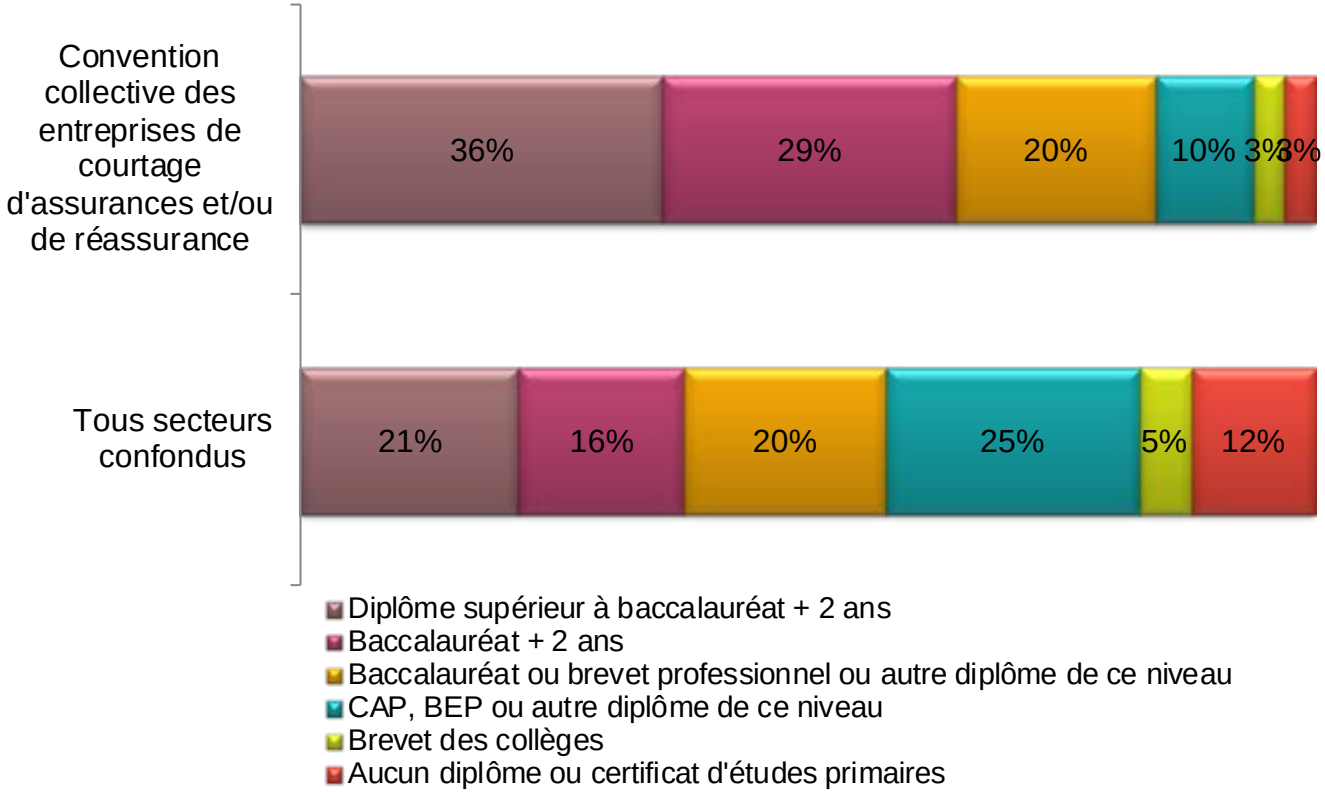

Source : INSEE – DADS 2014 et Enquête Emploi en Continue 2014 – Traitements AGEFOS PME

Diagnostic portant sur la situation de l'emploi des jeunes et des seniors

Choix de l'indicateur « salarié » pour les données DADS servant au suivi des indicateurs sur le contrat de génération

Les résultats issus des données DADS pour l'analyse des données de suivi du contrat de génération concernent l'indicateur « salarié ». Contrairement à l'indicateur « poste », cet indicateur ne prend en compte que l'emploi occupé le plus longtemps durant une année. Ainsi, un salarié ayant travaillé dans plusieurs entreprises durant la même année ne sera comptabilisé que pour l'entreprise dont la durée de travail a été la plus importante.

Ce choix méthodologique s'explique par le sujet de l'étude : diagnostic portant sur la situation de l'emploi des jeunes et des seniors, dans le cadre des contrats de génération. **Les types de contrats concernés par ce dispositif étant des contrats pérennes, l'indicateur « salarié » est le plus pertinent.**

Attention donc, les chiffres ci-dessous ne correspondent pas aux données précédentes du portrait.

Répartition des salariés selon leur âge et leur sexe (Données DADS 2014)

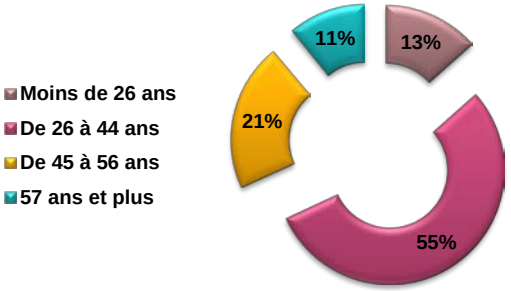

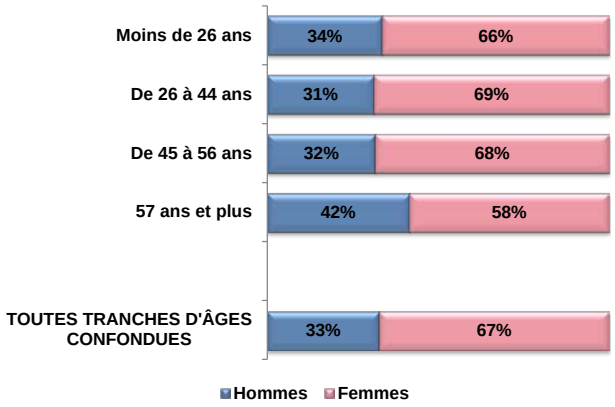

	Hommes	Femmes	Total
Moins de 26 ans	2 007 ↗	3 952 ↗	5 959 ↗
De 26 à 44 ans	7 565 ↗	16 648 ↗	24 213 ↗
De 45 à 56 ans	2 933 ↗	6 333 ↗	9 266 ↗
57 ans et plus	2 022 ↗	2 841 ↗	4 863 ↗
Total	14 527 ↗	29 774 ↗	44 301 ↗

↗ Évolution des effectifs positive par rapport à 2011
↘ Évolution des effectifs négative par rapport à 2011

Données de cadrage sur les entreprises

Répartition géographique

Entreprises

Branche professionnelle du courtage d'assurances

(en nombre d'entreprises)

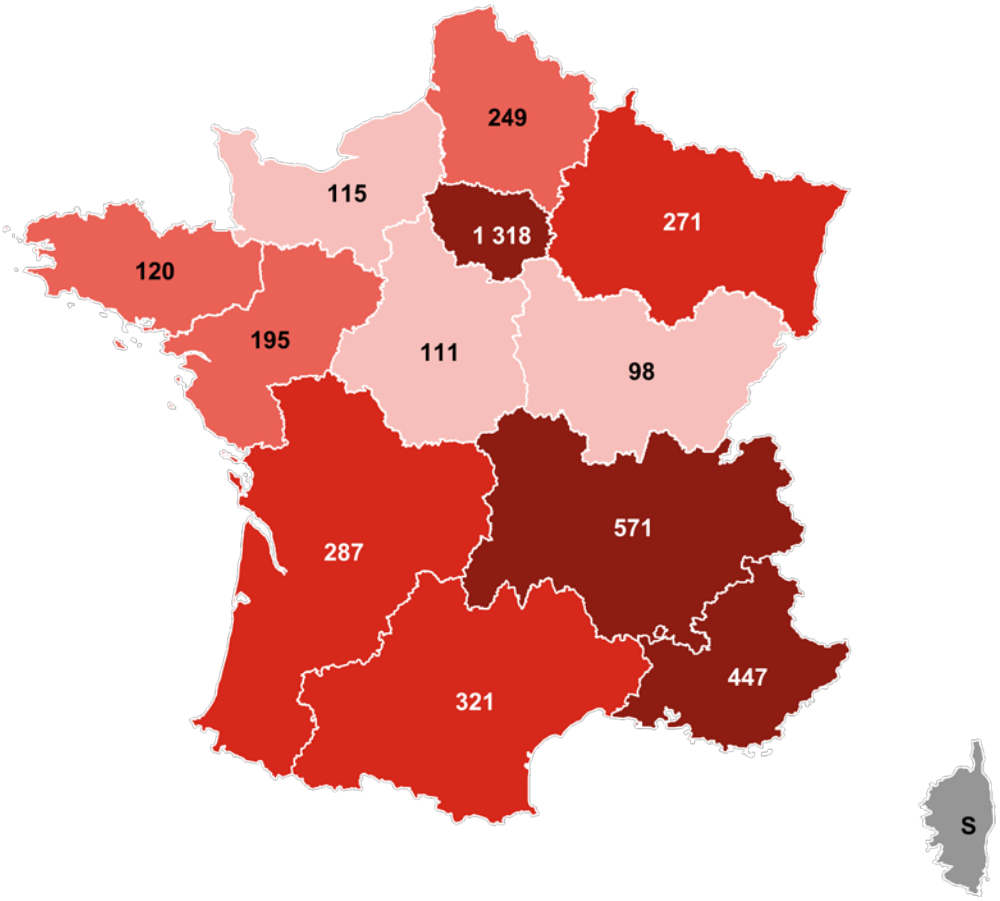

S Secret statistique

Données de cadrage sur les salariés

Répartition géographique

Salariés

Branche professionnelle du courtage d'assurances

(en nombre de postes)

Rappel méthodologique :

Raisonnement en termes de postes.

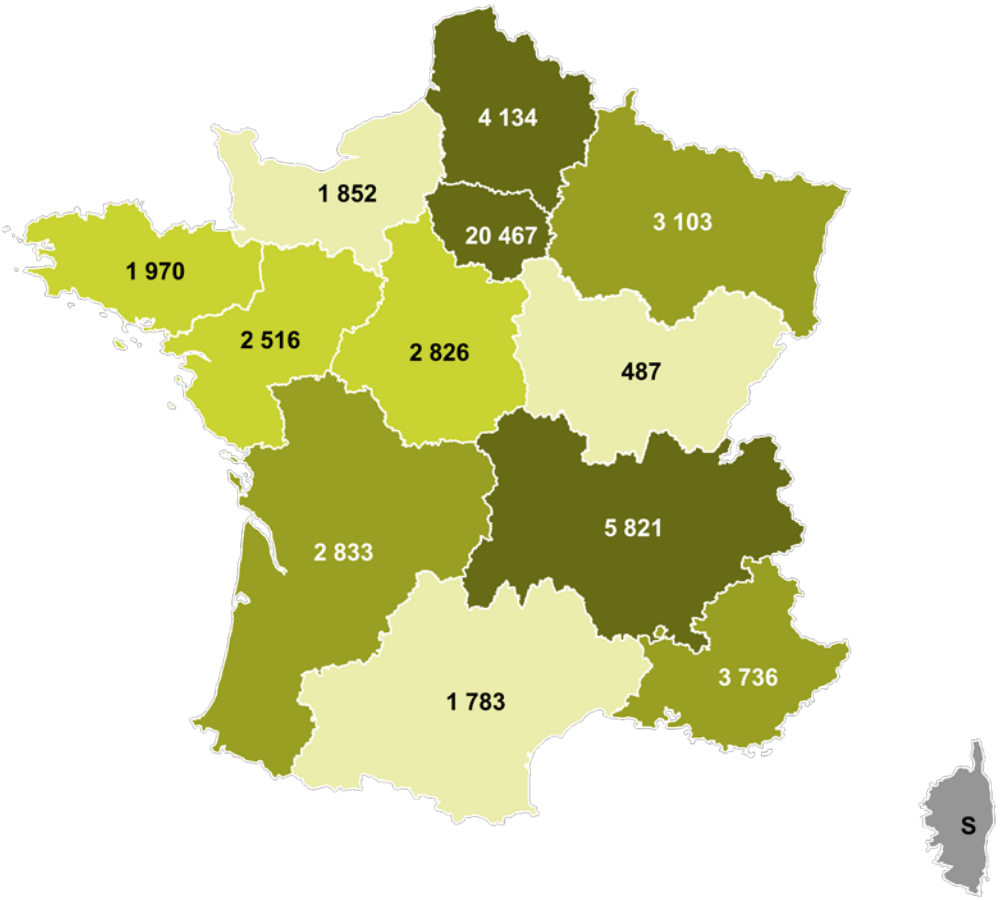

S Secret statistique

Données de cadrage sur les salariés

Répartition géographique

Salariés

Branche professionnelle du courtage d'assurances

(en nombre de salariés)

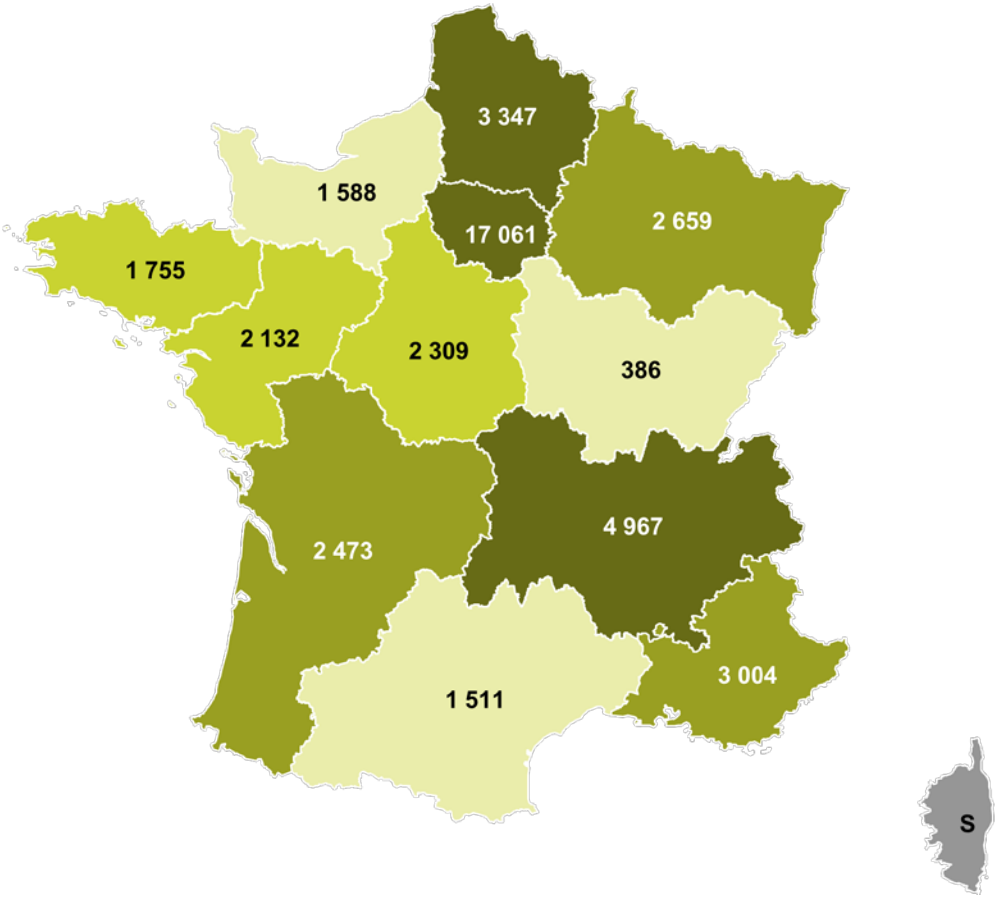

Présentation de la base de données DADS – INSEE

La DADS

« A l'origine, la Déclaration Annuelle des Données Sociales (DADS), est une formalité déclarative que doit accomplir toute entreprise employant des salariés, en application du Code de la Sécurité Sociale et du Code Général des Impôts.

Depuis 2009, le champ de cette source a été étendu aux trois fonctions publiques (d'État, territoriale et hospitalière), et aux salariés des particuliers employeurs, il recouvre donc l'ensemble des salariés du secteur économique français. Les informations proviennent des exploitations statistiques des Déclarations annuelles des données sociales (DADS), des données du Système d'information sur les agents du secteur public (Siasp) et des déclarations des particuliers-employeurs.

Les dernières données disponibles portent sur 2014. »

Choix de l'indicateur « postes »

Les résultats concernent l'indicateur « postes », qui prend en compte l'ensemble des salariés ayant travaillé dans la branche sur une année donnée. Cet indicateur est plus complet que l'indicateur « salarié ».
(cf. définition page suivante)

Le secret statistique

Il se peut que certaines données ne soient pas disponibles, pour des raisons de secret statistique.
« Le secret statistique est une forme particulière du secret professionnel qui s'applique aux statisticiens publics.

Son principe général est d'apporter aux personnes qui fournissent à l'administration, ou aux personnes chargées d'une mission de service public, des informations utilisées pour l'établissement de statistiques publiques, l'assurance que ces informations ne seront pas utilisées d'une façon susceptible de leur porter tort. »

Tout tableau diffusé au public ne doit en aucun cas permettre l'identification directe ni indirecte d'un salarié ou d'un établissement.

Pour les tableaux au lieu de résidence, les critères sont les suivants :

- aucune case ne doit comporter moins de 5 salariés ;
- aucun salarié ne doit représenter plus de 80 % de la masse salariale de la case.

Présentation de la base de données DADS – INSEE

Le secret statistique (suite)

Pour les tableaux au lieu de travail, en plus des deux critères précédents, les critères sont les suivants :

- aucune case ne doit se rapporter à moins de 3 établissements ou entreprises
- et un établissement ou une entreprise ne doit pas représenter plus de 85 % de la grandeur étudiée dans la case.

Ainsi, les cases d'un tableau comprenant par exemple le nombre de postes, le volume d'heures et le salaire, ne sont diffusibles que s'il y a au moins 3 entreprises et qu'aucune entreprise ne concentre ni 85 % de l'effectif, ni 85 % du volume d'heures, ni 85 % de la masse salariale. »

Notions de base

Définitions selon l'INSEE

Entreprise

« L'entreprise est représentée par une unité légale (personne physique ou morale) exerçant une activité économique. Elle réalise cette activité dans un seul ou dans plusieurs établissements. »

Établissement

« Un établissement est l'unité géographique, dans laquelle une entreprise exerce une activité économique.
Une déclaration DADS est en principe relative à l'établissement, mais il arrive exceptionnellement qu'elle porte sur plusieurs établissements d'une même entreprise (déclaration groupée). »

Poste

« Un poste correspond à un salarié dans un établissement. Un salarié qui travaille dans deux établissements correspond à deux postes. Ce salarié est donc comptabilisé deux fois. »
Cf. schéma diapositive suivante

Poste annexe ou non annexe

« Un poste est considéré dans les DADS-Grand format comme non annexe si le volume de travail associé est « suffisant ».
En 2014, si la rémunération nette est supérieure à 3 SMIC mensuels ou si le nombre d'heures salariées est supérieur à 120 et que la durée de travail est supérieure à 30 jours, on considère qu'on est en présence d'un « vrai » emploi ou poste non annexe ; a contrario, si la rémunération nette est inférieure à 3 SMIC mensuels et si la durée est inférieure à 30, on considère que le poste est annexe. Pour les valeurs intermédiaires et dans quelques cas particuliers, des calculs plus complexes permettent de déterminer si le poste est considéré comme annexe ou non. »

PCS

« La nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles dite PCS a remplacé, en 1982, la CSP. Elle classe la population selon une synthèse de la profession (ou de l'ancienne profession), de la position hiérarchique et du statut (salarié ou non). »

Service Observatoires d'AGEFOS PME

Le service Observatoire d'AGEFOS PME

Le service Observatoire d'AGEFOS PME a été créé à l'issue de l'Accord national interprofessionnel (ANI) de 2003.

Appui technique pour les branches professionnelles, ses experts interviennent aux cotés des partenaires sociaux pour les accompagner dans leurs projets d'observation et d'ingénierie de certification.

Le service Observatoire produit également les études et enquêtes nationales réalisées par AGEFOS PME (Perspectives, Baromètre Repérage Flash Emploi…).

Ses domaines d'expertise sont les suivants :

- **Conseil**
- **Statistiques**
- **Certification**
- **Enquêtes Etudes**
- **Pilotage de projets**

L'équipe Observatoire

Stéphane Phan
Responsable
sphan@agefos-pme.com

Amandine Roche
Chargée d'études
aroche@agefos-pme.com

Romain Sabatté
Chargé d'études
rsabatte@agefos-pme.com

Marine M'Bedi
Chargée d'études
mmbedi@agefos-pme.com

Jérôme MAUDUIT
Chargé d'études
jmauduit@agefos-pme.com

Isabelle Libert
Chargée de mission Certification
ilibert@agefos-pme.com

Capucine Dujardin
Chargée de projets
Cdujardin@agefos-pme.com

AGEFOS PME

AGEFOS PME, votre conseiller Emploi-Formation professionnelle, partout en France

AGEFOS PME, 1er réseau gestionnaire des fonds de la formation professionnelle en France, couvre près de 340 000 entreprises, dont 90 % sont des entreprises de moins de 10 salariés, et plus de 6 700 000 salariés au plus près des enjeux de chaque territoire.

AGEFOS PME agit auprès des entreprises adhérentes, dont 51 branches ou secteurs professionnels, pour simplifier la formation et l'emploi, conseiller et informer les dirigeants sur l'ensemble des dispositifs dont ils peuvent bénéficier, mutualiser les moyens disponibles au service de la formation des salariés et mobiliser des financements régionaux, nationaux et européens pour aider l'investissement formation des TPE-PME.

Plus d'informations sur le site AGEFOS PME : www.agefos-pme.com

Retrouvez-nous sur Twitter : http://twitter.com/AGEFOSPME

AGEFOS PME - sis 187, quai de Valmy - 75010 PARIS.
siret n° 301 761 987 00330 - code NAF 9499Z
agréé par arrêté ministériel du 24.01.1973, renouvelé le 20.09.2011 et modifié le 02.02.2015,
et habilitée à collecter la taxe d'apprentissage par arrêté du 23.11.2015
www.agefos-pme.com